RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉGION LIMOUSIN

2013

www.region-limousin.fr

UN RAPPORT UNIQUE D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'article L. 4132-19 du Code Général des Collectivités territoriales, la collectivité doit remettre, chaque année, un rapport d'activité rendant compte de la situation de la Région, ainsi que de l'activité et du financement des différents services et des organismes qui dépendent de celle-ci.

De plus, un rapport de développement durable, prévu par l'article 255 de la loi Grenelle 2 de juillet 2010 et régi par le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales doit être présenté par l'exécutif de la collectivité.

Depuis de nombreuses années, la Région œuvre pour placer le développement durable au cœur de ses politiques. On constate aujourd'hui, qu'il est inhérent aux politiques régionales : il n'est pas une politique à part, tant sur le territoire que dans le cadre de l'institution.

La fusion du rapport d'activité et de rapport de développement durable est apparue dès lors comme une évidence et positionne ainsi le développement durable comme perspective et fil conducteur des actions de la collectivité.

L'ensemble des directions du Conseil régional ont collaboré à l'élaboration de ce rapport d'activité et de développement durable 2013, présenté aux élus régionaux lors de l'assemblée plénière du 24 juin 2014.

Le développement durable s'organise autour de 5 finalités, symbolisées dans le document par un pictogramme :

la lutte contre le changement climatique ;

la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;

la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;

l'épanouissement de tous les êtres humains ;

et une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ;

La Région a décidé d'appréhender ce rapport d'une nouvelle manière dans sa forme en le dématérialisant totalement, avec une nouvelle présentation facilitant sa lecture et le repérage rapide dans le texte. Un travail a été mené sur l'optimisation de l'utilisation de l'encre pour les personnes qui imprimeraient le document : solutions graphiques économes, baisse de l'intensité et optimisation de la gamme chromatique. Sa diffusion est également dématérialisée. Les pictogrammes ont été dessinés « à la main » afin de conserver une certaine humanité du trait graphique.

SOMMAIRE

Limousin et développement durable .....> 5

Conseil régional, mode d'emploi.....> 6

Agences régionales .....> 10

CESER Limousin .....>11

Relations européennes et action internationale .....> 12

Études, prospective, évaluation et diffusion de l'information .....> 14

Le pôle ressources.....> 16

Le pôle formation .....> 23

Le pôle économie et emploi .....> 31

Le pôle aménagement.....> 40

Stratégie et perspectives d'amélioration.....> 53

AGENDAS 21 DE TERRITOIRES EN LIMOUSIN

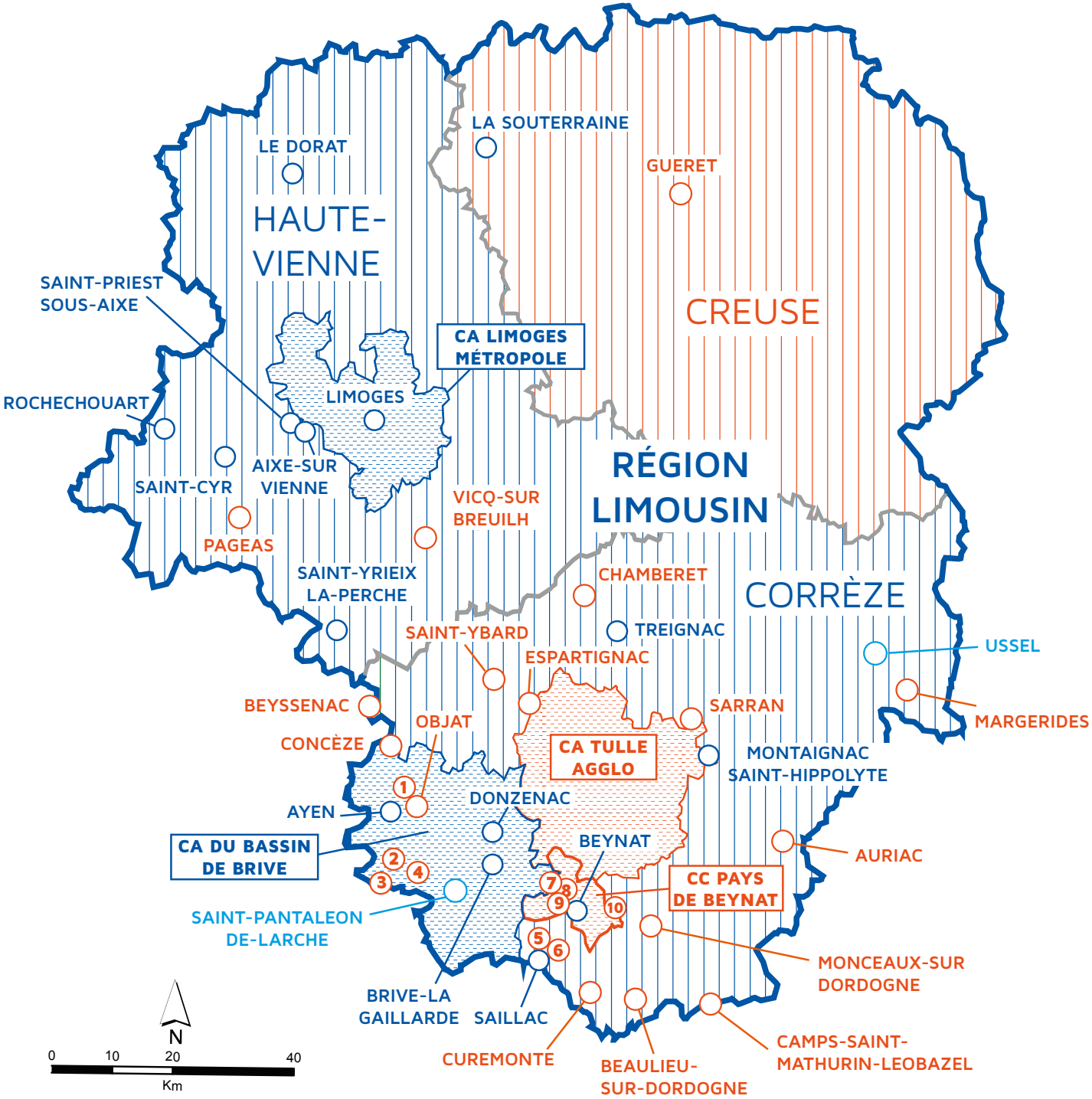

COLLECTIVITÉ PORTEUSE DE L'AGENDA 21

- Agenda 21 régional
- Agenda 21 départemental
- Agenda 21 intercommunal
- Agenda 21 municipal

STATUT DE L'AGENDA 21

- Reconnu
- Réalisé en cours de reconnaissance
- Réalisé sans demande de reconnaissance

AGENDAS 21 MUNICIPAUX

1 - Saint-Bonnet-la-Rivière
2 - Brignac-la-Plaine
3 - Cublac
4 - Mansac
5 - Noailhac
6 - Meyssac
7 - Dampniat
8 - Albignac
9 - Lanteuil
10 - Neuville

** Le présent recensement ne prétend pas à l'exhaustivité*

LIMOUSIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Limousin démontre un fort intérêt pour le développement durable : 55,4 % de la population est couverte par un agenda 21 local, ce qui situe la région au 2e rang au niveau national. Le Limousin se distingue également par son agriculture raisonnée : 45 % des exploitations grandes ou moyennes produisent sous signes de qualité (labels rouge, IGP…), contre 17 % (hors vin) à l'échelle nationale. L'agriculture biologique se situe dans une dynamique de progression importante ces dernières années. Entre 2007 et 2012, le nombre de producteurs engagés en bio a presque doublé en Limousin. Les circuits courts connaissent une réelle dynamique.

Le développement durable est également appréhendé comme un levier économique. En Limousin, le poids de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'ensemble de l'économie est supérieur au niveau national. Le consortium « Limousin Entreprises Durables » participe également à la diffusion de ces valeurs, en réunissant entreprises et organismes autour de la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Sur le plan démographique, le Limousin compte la plus forte proportion de 75 ans et plus. Ce défi peut être un atout pour demain, dans une région pionnière de la Silver Économie. Il est à noter que le Limousin se distingue en termes de lien social, au 4e rang régional du classement IDIS 2013. La région est attractive : si l'on considère la part due au solde apparent des entrées sorties (solde migratoire) dans le taux annuel de variation de la population, le Limousin se classe 7e. Ainsi, un étudiant de l'université de Limoges sur 2 n'est pas originaire de la région.

Afin d'attirer de nouvelles populations mais aussi de fixer la population déjà présente en milieu rural, le territoire doit offrir des services de qualité qui répondent à ces contraintes particulières de ruralité. Le territoire régional est irrigué par une quinzaine de pôles structurants. Le Limousin se classe dans la moyenne nationale en ce qui concerne les temps de déplacement domicile-travail ou les temps d'accès aux soins de proximité. Seul bémol, un temps d'accès aux services globalement supérieur à ceux enregistrés au niveau national. Une offre culturelle et festivalière diversifiée permet l'accès au plus grand nombre à la culture. En termes de nombre d'équipements sportifs par habitant, l'équipement limousin est très satisfaisant.

Le Limousin participe pour une faible part aux émissions nationales de gaz à effet de serre et à la consommation d'énergie, en raison de son faible poids démographique. L'évolution à la hausse de la demande en énergie mérite toutefois une attention particulière. Pour cela, la région se donne des objectifs en matière d'efficacité et de sobriété énergétique, ainsi que la volonté de développer ses énergies renouvelables. Si elles représentent déjà 28 % de l'énergie consommée grâce au développement assez ancien du bois et de l'hydroélectricité, leur développement reste une priorité afin de renforcer l'indépendance énergétique et dynamiser l'économie locale.

Le Limousin compte encore peu de surfaces artificialisées (2,4 % du territoire, derrière la Corse avec 1,9 %) et veille au respect de la vocation des terres agricoles : seul 0,1 % de celles-ci ont été artificialisées entre 2000 et 2006.

Si l'on produit 24 kg de déchets par habitant de moins que la moyenne nationale (340 kg contre 364 en 2011) et si l'on met moins en décharge (20 % des déchets contre 26 % pour la France de province), des améliorations peuvent être apportées en terme de valorisation des déchets : 36 % en Limousin, contre 43 % pour l'ensemble des régions de province.

CONSEIL RÉGIONAL : MODE D'EMPLOI

L'INSTITUTION RÉGIONALE EN 2013

Le conseil régional du Limousin est composé de 43 membres (42 depuis l'invalidation d'une élection par le Conseil d'État), avec une répartition géographique proportionnelle à la population de chaque département : vingt conseillers régionaux pour la Haute-Vienne, quinze pour la Corrèze et sept pour la Creuse.

À la suite du dernier renouvellement des 14 et 21 mars 2010, les 42 élus se répartissent comme suit :

- Groupe socialiste : 20 membres

Président : Gérard Vandenbroucke

- Groupe ADS-Mel : 2 membres

Président : Jean Daniel

- Groupe Europe Ecologie-Les Verts : 4 membres.

Président : Marc Horvat.

- Groupe Limousin terre de gauche : 6 membres.

Président : Christian Audouin.

- Groupe UMP et apparenté : 10 membres

Président : Raymond Archer.

LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers régionaux pour une durée de six ans, le président est l'exécutif de la Région Limousin. Il s'exprime en son nom dans les négociations avec l'État, les autorités européennes ou étrangères, les départements, les communes, les entreprises, les associations…

Le président agit au nom de la Région Limousin dans tous les actes de la vie administrative (gestion du budget, signature des contrats, des conventions…). Il prépare, exécute les décisions du conseil régional et de la commission permanente. Il est aussi le chef des services.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Ils sont élus par le conseil régional après l'élection du président et sont membres de la commission permanente. Ils peuvent, en outre, exercer par délégation du président certaines attributions que la loi leur confie. Avec le président, ils constituent le bureau.

LE FONCTIONNEMENT

Les décisions sont prises par le conseil régional en assemblée plénière, notamment celles qui concernent l'élection du président, des vice-présidents, des membres de la commission permanente, des représentants du conseil régional dans les commissions et organismes divers, votes sur les dossiers engageant l'avenir du Limousin.

Chaque année, au mois de décembre, l'un des rendez-vous majeur de l'assemblée plénière est le vote du budget de la Région pour l'année à venir.

LA COMMISSION PERMANENTE

Composée de 31 membres (dont le président et les vice-présidents), la commission permanente est élue en assemblée plénière et représente l'ensemble des groupes politiques du conseil régional.

La commission permanente se réunit en moyenne une fois par mois. Elle se prononce notamment sur l'affectation des crédits globaux votés lors de la séance plénière du conseil régional consacrée au budget : programmation des travaux dans les lycées, attribution de subventions aux associations et des aides aux entreprises…

LES COMMISSIONS INTERNES

Elles étudient les questions soumises au conseil régional ou à la commission permanente et préparent leurs décisions.

Réunies en moyenne une fois par mois, elles donnent un avis sur les dossiers, avant leur passage en commission permanente et en séance plénière.

Chaque conseiller régional est membre d'au moins deux des sept commissions :

- 1ère commission : transports et déplacements.
- 2e commission : aménagement durable des territoires.
- 3e commission : développement économique, emploi, transfert de technologie et tourisme.
- 4e commission : agriculture, forêt et monde rural.
- 5e commission : éducation, formation et recherche.
- 6e commission : développement culturel, sportif, citoyenneté, lien social et coopération.
- 7e commission : administration générale, finances, programmation, communication et interventions diverses.

ORGANIGRAMME

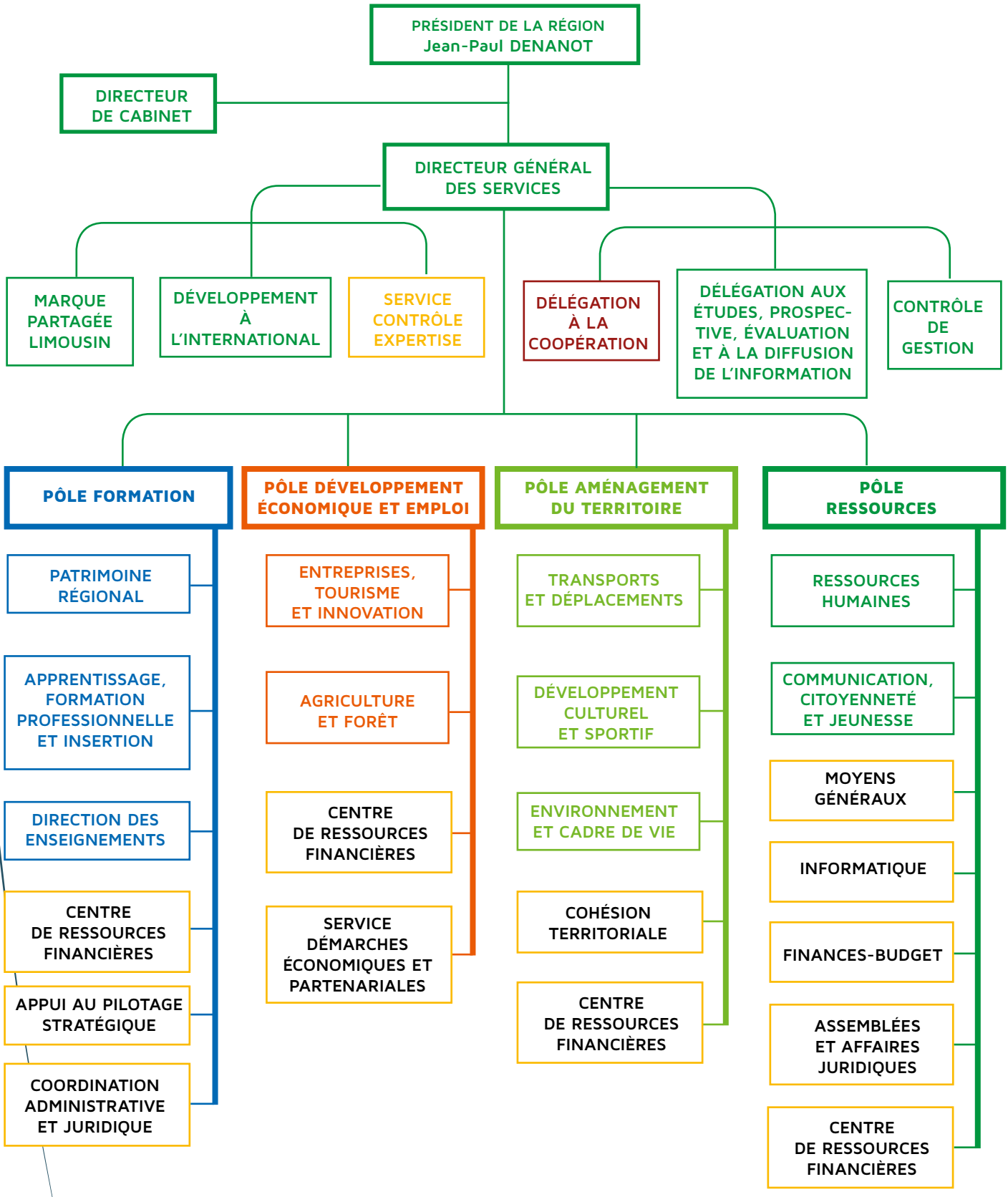

LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

1 Lettre de cadrage

Fin mai, le président du conseil régional adresse à chaque pôle administratif une lettre de cadrage pour l'année à venir.

2 Préparation du budget

Chaque direction prépare alors un budget pour mener à bien les projets qui lui incombent.

3 Premiers arbitrages

Les premiers arbitrages sont rendus par l'exécutif régional en fonction des capacités financières de la Région.

4 Ajustements

Lors de commissions thématiques, secteur par secteur, les élus peuvent proposer des modifications.

5 Orientations budgétaires

En octobre, une séance plénière présente les orientations budgétaires. Chaque groupe politique peut alors s'exprimer sur ces orientations.

6 Budget primitif

En décembre, les élus se prononcent sur le budget primitif de la Région pour l'année à venir lors de la séance plénière.

7 Déblocage des crédits

Tout au long de l'année, les commissions permanentes permettent d'affecter les crédits pour mener à bien les décisions du conseil régional.

8 Évolutions budgétaires

Pour faire face à l'imprévu, le budget peut évoluer au cours de l'année. Le conseil régional prend alors des décisions budgétaires modificatives en séance plénière.

468,8 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

En 2013 **1 250** délibérations on été prises

L'administration régionale

En 2013, **491** agents travaillent dans les services administratifs du siège et 1 034 techniciens et ouvriers de service dans les lycées.

La commission permanente

Elle se réunit une fois par mois. Composée de 31 membres, elle affecte les crédits du budget régional et suit les affaires courantes.

L'assemblée plénière

C'est le grand rendez-vous de la Région qui se tient quatre fois par an. Elle est publique et réunit tous les élus. C'est là que sont prises les grandes décisions, orientations politiques, budgétaires et que sont lancés les dossiers stratégiques.

Les commissions

On compte sept commissions composées d'élus de toutes tendances politiques. Elles examinent et donnent leur avis sur les rapports qui relèvent de leur secteur.

AGENCES RÉGIONALES

LA MAISON DU LIMOUSIN

Ambassade du territoire, la Maison du Limousin à Paris est un outil de marketing territorial, utile pour la promotion des acteurs du Limousin auprès des marchés professionnels et des médias. En 7 ans, elle a multiplié par 10 son chiffre d'affaire. Sur 550 m² (travaux d'agrandissement et d'accessibilité en cours), elle est un centre d'affaires, une boutique-librairie et offre un service d'événementiel et de mise en réseau professionnel, coordonnant une quarantaine d'événements par an. En 2013, un séjour thématique « Corrèze, terre de Présidents » a permis de valoriser auprès du corps diplomatique étranger, l'excellence du Limousin en termes de savoir-faire et d'énergies renouvelables. Elle dispose d'un site internet « le Limousin à Paris » et édite une newsletter.

AUTONOM'LAB

L'association créée en 2010 repose sur la méthode du living-lab où l'utilisateur in fine du projet est placé au centre du dispositif afin de procéder à la conception et à la mise en œuvre des projets. Autonom'lab regroupe les acteurs régionaux de l'autonomie des personnes et de la santé à domicile. Il favorise le développement, en Limousin, de solutions innovantes. Si la politique d'adhésion de nouveaux membres se poursuivra en 2014, 2013 a marqué une pause afin de consolider la vie de l'association qui a connu un changement de bureau, de directeur et de Président. Neuf projets d'innovation ou de recherche collaboratifs, une étude et deux actions de sensibilisation des entreprises aux marchés de l'autonomie ont émaillé l'année 2013.

LIMOUSIN EXPANSION

Limousin Expansion, l'Agence Régionale de Développement Économique du Limousin travaille à la prospection et l'accompagnement de projets de création et d'implantation d'entreprises nationales ou internationales sur la région ainsi qu'à l'aide au développement des PME régionales. Limousin Expansion se mobilise autour des projets relevant des filières d'avenir, et notamment ceux liés aux pôles régionaux. Elle œuvre pour le compte des territoires du Limousin (partenariats développés avec une dizaine de communautés de communes et communautés d'agglomération) et auprès de PME internationales par le biais de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII). L'accompagnement, sur-mesure, comprend principalement l'évaluation du marché ciblé, la simulation financière, la rédaction du business plan et la recherche de moyens (financiers, fonciers, bâtiments, humains…) ou de partenaires. En 2013, 32 projets d'entreprises ont été accompagnés, représentant 623 emplois prévisionnels.

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

Le CRT Limousin s'est appliqué en 2013 à mettre en place le Schéma Régional de Développement Touristique adopté en 2012. Ce projet s'est traduit par le développement d'une offre touristique de qualité visible et commercialisable en ligne (déploiement du site séjour en Limousin, création du site Limousin en famille, développement de passerelles entre sites internet permettant la commercialisation de produits touristiques, poursuite de la chasse au trésor « Terra Aventura ». Le CRT a aussi travaillé à la mobilisation des professionnels avec le déploiement de la marque Limousin et la campagne de promotion régionale « je suis trop génialement Limousin ». S'est poursuivi le plan de formation régional auprès des prestataires touristiques et des personnels des Offices de Tourisme. L'ensemble de ce travail de développement se fait en partenariat et en liaison étroite avec les Agences de Développement et de Réservation Touristiques de Corrèze et de Creuse, le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Vienne et le réseau des Offices de Tourisme.

AGENCE DE VALORISATION ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DU LIMOUSIN (AVEC)

L'AVEC Limousin est née en 2010 de la fusion de l'Agence Technique Culturelle de la Région Limousin et de services issus de Limousin Expansion. Elle a pour mission d'accompagner le secteur des industries culturelles et créatives au travers de développement de projets, de services supports et d'événements d'envergure. Organisée autour d'équipes projets, l'agence conduit des actions de valorisation et de promotion du Limousin. Les actions mises en œuvre pour remplir ces différentes missions portent sur la promotion de la diversité et de la richesse culturelle du territoire (site Internet « Culture-en-Limousin », site Internet de géolocalisation de contenus artistiques et culturels « Géoculture, le Limousin vu par les artistes »… Elle offre un appui aux acteurs culturels : Parc régional de matériel, centre de ressources. Elle assure l'accompagnement des projets de développement de l'économie culturelle : « Limousin, terre de tournage », « Dynamique des Arts vivants dans le Massif Central », « Cultures numériques », journées professionnelles Europe créative.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL DU LIMOUSIN

La dernière année de la mandature (2007-2013) a été marquée par l'adoption de nombreux rapports et avis, par des déplacements sur le territoire régional et national mais surtout par l'installation le 13 novembre de la nouvelle assemblée pour six ans.

UNE ANNÉE DENSE

Quatre rapports importants ont été adoptés en 2013. Ils concernent l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap en Limousin ; l'éducation populaire en Limousin ; l'usage des programmes de mobilité pour les jeunes et les étudiants, notamment en Europe et les enjeux de l'eau potable en Limousin.

Une attention particulière doit être portée à ce dernier rapport. De quelle ressource en eau dispose le Limousin pour aujourd'hui et pour demain ? Comment sécuriser l'alimentation en eau potable de la population ? Comment optimiser la gouvernance des services d'alimentation en eau potable ? Longtemps considérée comme abondante, l'eau constitue une ressource limitée, dont la qualité est menacée par les activités humaines. Si le Limousin bénéficie d'une ressource globalement suffisante, des tensions sur les usages sont déjà perceptibles, menaçant l'alimentation en eau potable de la population.

Le CESER s'est également vu saisir de deux questions cruciales : « l'économie culturelle et créative : un levier de développement économique », la deuxième saisine portant sur l'avenir du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Limousin Poitou-Charentes.

Son bureau, pour se réunir, s'est décentralisé à trois reprises : **au Salon de l'agriculture** à Paris le 28 février 2013. À l'occasion de la journée de l'agriculture limousine, les membres du CESER ont pu rencontrer M. Beulin, Président du CESER Centre et de la FNSEA et débattu avec lui sur les problématiques du monde agricole ; **à Toulouse le 2 mai 2013.** Dans le cadre de sa nouvelle compétence environnementale, le CESER a rencontré les responsables de Réseau Transport d'Électricité (RTE) Sud-Ouest afin d'aborder, notamment, les enjeux de la transition énergétique, **à Villefavard le 31 août 2013**. Ce déplacement a été l'occasion de rencontrer les animateurs de la ferme de Villefavard qui ont transformé des locaux agricoles vacants en un lieu exemplaire de création artistique, culturelle et économique.

Au cours de l'année, le Ceser a aussi organisé **trois colloques :** à l'occasion du **40e anniversaire des CESER**, M. Delevoye, Président du CESE National a inauguré l'exposition réalisée à cette occasion et a animé une conférence débat sur le thème « Quelle place pour la société civile organisée dans la gouvernance de l'action publique ? Les grands défis pour la société française et européenne » ; **sur la permanence des soins à la Souterraine :** En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et deux ans après le forum qu'il avait organisé sur le thème de la permanence des soins, le CESER a participé au débat territorial pour aborder les grandes priorités de santé des territoires de proximité. Enfin à l'occasion du **bilan de la mandature 2007-2013,** en présence de M. le Préfet de Région et du Président du Conseil régional, les présidents de commissions et les rapporteurs ont présenté les études conduites au cours des six années écoulées.

Une nouvelle assemblée installée le 13 novembre 2013 pour six ans

Si le nombre de conseillers, les rôles et missions du CESER n'ont pas connu de modification, la nouvelle assemblée installée par le Préfet de Région, est rajeunie et féminisée.

La part des femmes est passée de 15 % à 31 % et les jeunes y trouvent une place privilégiée par l'abaissement de l'âge des conseillers et par la présence d'organismes qui leur sont propres, tels que le Conseil Régional des Jeunes.

© Le Populaire du Centre

ANCRER DURABLEMENT LE LIMOUSIN DANS UNE EUROPE ÉLARGIE ET UN MONDE OUVERT

LES BONNES PRATIQUES DU PROJET EUROPÉEN ECORÉGIONS

En janvier, une délégation hongroise a visité le Pôle environnement Limousin, bonne pratique présentée par la Région dans le cadre du projet Ecorégions. Les partenaires hongrois ont pu lors de ces deux journées cerner le contexte et les modalités de mise en œuvre de l'expérience limousine, dans la perspective de son application future dans leur région. Deux délégations limousines ont réalisé le même exercice : l'une, en mars, sur la bonne pratique « showroom de produits éco-conçus », présentée par le partenaire suédois, visant à accompagner les entreprises sur la qualité environnementale de leurs produits et faciliter la communication sur ces produits ; l'autre en avril, sur de petites unités de méthanisation à la ferme, « Portaferm », présentée par le partenaire allemand.

PROGRAMME ROBINWOOD PLUS

Le mini programme européen Interreg IV Robinwood Plus visant à développer la multifonctionnalité de la forêt et dynamiser l'économie rurale et le développement durable s'est clos en décembre 2013.

Forts des échanges de la conférence internationale des 26 et 27 mars 2013 à Limoges, les partenaires européens du programme Robinwood Plus ont élaboré un guide de recommandations à l'attention de la Commission Européenne. Il vise l'amélioration de la gouvernance et des politiques forestières régionales et européennes. Parallèlement un guide méthodologique pour une approche participative de la planification forestière a été élaboré et présenté en Finlande en décembre 2013. La Région Limousin a également accueilli une délégation roumaine pour lui présenter la bonne pratique de certification PEFC, pour promouvoir une gestion durable de la forêt.

AUDIT DE LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE DE COORDINATION DES CONTRÔLES (CICC)

En mai, la CICC a mené un audit en Limousin sur la qualité de gestion des programmes FEDER et FSE. Les auditeurs ont signalé quelques carences de traçabilité et de lisibilité de la procédure appliquée aux dossiers. La Mission a demandé au Conseil régional du Limousin et au SGAR la refonte des documents types utilisés (ces documents retravaillés ont été validés par la CICC en octobre 2013) ; la reprise pour mise en conformité avec la piste d'audit de dossiers contrôlés ; un échantillonnage par le Conseil régional de 30 dossiers « marchés publics » et de 30 dossiers « aides d'État » ; la mise en place par le SGAR sous forme d'échantillonnage d'un contrôle qualité gestion des dossiers traités par le Conseil régional ; la mise en place d'un contrôle qualité gestion en interne au Conseil régional. Le rapport définitif sera transmis par la CICC courant 2014.

RAPPORT DENANOT SUR LA RURALITÉ EN EUROPE, PROPOSÉ PAR LA RÉGION LIMOUSIN À L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE (ARE)

Suite à la conférence européenne qui s'est tenue à Limoges le 20 novembre 2012, en partenariat avec l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) et le réseau RUR@CT, la Région Limousin a coordonné la rédaction d'un rapport sur la ruralité, avec les régions européennes suivantes : Andalousie (Espagne), Jämtland (Suède), Gelderland (Pays-Bas), Etelä-Pohjanmaa (Finlande), Östergötland (Suède), Gabrovo (Bulgarie), Hampshire (Royaume-Uni), Vojvodina (Serbie), Fondation rurale de Wallonie (Belgique). Ce rapport a été présenté par Jean-Paul Denanot lors de l'Assemblée Générale de l'ARE le 17 mai 2013, puis diffusé largement auprès des instances européennes.

L'Europe en Limousin

PARTENARIAT ENTRE LE RÉSEAU RUR@CT ET L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE (ARE)

Sur la base des recommandations de l'évaluation de l'opération RUR@CT, un partenariat a été formalisé avec l'Assemblée des Régions d'Europe. La convention de partenariat a été signée le 17 mai 2013 à Paris. Ce partenariat permettra une valorisation optimale de la boîte à outils méthodologique RUR@CT à l'échelle européenne. Les moyens d'expertise déployés par les services de la Région Limousin pourront ainsi se concentrer sur les transferts de bonnes pratiques bénéficiant aux acteurs du Limousin.

LANCEMENT DU PROJET SILVER SUDOE

La Région a accueilli le 13 novembre ses partenaires espagnols du projet Silver SUDOE dont elle est chef de file, et les acteurs limousins du domaine de « l'Économie du bien vieillir » à l'occasion du séminaire de lancement. L'économie du bien vieillir considère que les besoins des seniors peuvent offrir de véritables opportunités de croissance. Dans cette perspective, le projet Silver SUDOE offre aux entreprises du sud-ouest européen la possibilité d'être mieux préparées à cette opportunité. En Limousin, le projet Silver SUDOE voit le jour dans le contexte particulier de la candidature de la Région à la préfiguration de la filière nationale Silver Economy alors que la Région vient de déterminer l' « Économie du bien vieillir » comme un domaine phare de sa stratégie de spécialisation intelligente.

Pour en savoir plus : www.silversudoe.eu

PROSPECTION ÉCONOMIQUE EN RUSSIE

Une mission de prospection d'opportunités économiques a permis de renforcer le partenariat qui lie la Région Limousin à la Région de Kalouga et d'initier des coopérations dans les domaines du développement économique, de la recherche-innovation, de l'éducation et de la culture. Les Pôles de compétitivité du Limousin (Elopsys et Pôle européen de la céramique) étaient également à l'honneur dans le cadre du forum « Open Innovations » qui s'est tenu à Moscou du 31 octobre au 2 novembre 2013, en présence de JM Ayrault.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE LE LIMOUSIN, LA RÉGION DU PLATEAU CENTRAL ET LE RÉSEAU DES COMMUNES DE L'OUBRITENGA (BURKINA FASO)

Le programme FASOLIM (2010-2013) est en phase de clôture. Il est évalué cette année sous l'angle du développement durable à l'international. Le lancement de LIMFASO (2013-2015) est l'occasion de renforcer les ambitions nationales et régionales franco-burkinabé en matière de développement durable. Le programme LIMFASO met l'accent sur les secteurs verts identifiés comme porteurs et innovants : la mise en place de la station solaire de pompage dans un village de la commune de Zitenga, inaugurée en décembre 2013, en est l'illustration. Il concerne les activités de production d'énergie solaire, les filières de l'agriculture biologique, la production de biocarburant, ainsi que l'entreprenariat environnemental, c'est-à-dire l'exploitation des ressources forestières et des ressources liées aux points d'eau à travers deux axes stratégiques : développement durable, croissance verte et aménagement durable du territoire.

7es RENCONTRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une soixantaine de personnes ont assisté, le 7 décembre dernier, à l'Hôtel de Région, aux 7es Rencontres de la Coopération Décentralisée et de la Solidarité Internationale consacrées à « l'Éducation au Développement » (EAD), journée animée par Roland Biache, Directeur Général de Solidarité Laïque. Deux tables rondes ont permis une réflexion générale sur les pratiques d'EAD dans nos sociétés et sur la place de certains outils innovants comme le jeu pour sensibiliser le public. L'après-midi a été rythmée par deux séries d'ateliers, sur des thèmes tels que la communication autour des actions d'EAD, la question du genre, ou encore l'Économie solidaire. L'association KuriOz a également pu donner un aperçu de ses méthodes d'action en proposant aux participants des activités ludiques permettant une prise de conscience des enjeux du développement.

Fonds européens

Préparation des programmes européens 2014-2020

La préparation du programme opérationnel (PO) FEDER-FSE et du programme de développement rural (PDR) (FEADER) s'est poursuivie en 2013. Les orientations stratégiques identifiées lors de l'élaboration du diagnostic stratégique partagé ont fait l'objet d'un travail de synthèse et de hiérarchisation permettant de constituer un socle stratégique commun aux futurs programmes européens. Sur cette base, une nouvelle étape de concertation a été lancée avec le partenariat régional. Le travail technique s'est prolongé tout l'été pour aboutir à une version 0 du PDR et du PO, lesquelles ont fait l'objet d'une consultation écrite du partenariat du 15 juillet au 16 août. Une version 1 de chaque programme, plus aboutie, a ensuite été transmise à la Commission européenne puis validée par la séance plénière du Conseil régional de décembre. Parallèlement, les évaluations ex-ante et environnementale des programmes et l'élaboration de la stratégie de spécialisation intelligente, étapes obligatoires, ont été lancées.

Délégation aux Études, à la Prospective, à l'Évaluation et à la Diffusion de l'Information

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA CONDUITE DES POLITIQUES

LE PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le pilotage des politiques publiques (en temps réel), propose également des outils simples et lisibles qui favorisent la prise de décision pendant l'exécution de la politique. Le système d'information (ensemble de données permettant de suivre et piloter la politique) est l'outil essentiel du pilotage. Pour mener à bien les démarches de pilotage, la DEPEDI a développé une acculturation des services au processus de pilotage, combinée à la mise en place de nombreux outils et formation des utilisateurs. En 2013, la DEPEDI a accompagné des démarches de pilotage pour le secteur des Travaux Publics, des Métiers de Bouche, des Technologies de l'Information et de la Communication, pour le Plan d'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans la vie locale, pour le Programme LIMFASO et le Programme Structurel Herbe et Fourrages.

La DEPEDI a également conduit des démarches similaires lors de certaines évaluations, notamment pour le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, pour «les pépinières d'entreprise» et «les partenariats de Coopération décentralisée».

ÉVALUATION

L'activité d'évaluation en 2013 a débouché sur neuf études finalisées dans des domaines aussi variés que le soutien aux pépinières d'entreprises, les partenariats de coopération décentralisée, la politique d'accueil ou le Conseil Régional des Jeunes. Les évaluations permettent un bilan des actions régionales après plusieurs années de mise en œuvre. Elles apportent un éclairage sur les résultats, les freins et les pistes d'amélioration. Elles conduisent aussi à animer la réflexion du partenariat régional sur les politiques de la Région et contribuent à leur évolution et à leur élaboration.
Ainsi, l'évaluation en continu du Cadre Régional de la Recherche et de l'Innovation (CRRI), en accompagnant sa mise en œuvre, a contribué à son animation par l'apport régulier d'éléments d'analyse, de réflexion et de suivi de l'avancement des actions. L'analyse des forces et faiblesses du CRRI, des tendances en matière d'innovation ont fourni des éléments utiles à l'élaboration de la future Stratégie Régionale de l'Innovation, comme d'ailleurs à celle de la Stratégie régionale de spécialisation intelligente.

Politique jeunesse

Quelles réalités pour les jeunes limousins ?

Consciente des problèmes que rencontrent les jeunes en Limousin, la Région a réalisé un diagnostic visant à appréhender les caractéristiques sociodémographiques des jeunes Limousins de 15-29 ans et à connaître leur situation familiale, de logement, de formation, d'emploi, d'activité.
L'étude met en avant des indicateurs positifs concernant l'installation en Limousin d'une population jeune, la réussite scolaire d'une majorité, le bon état de santé des jeunes et leur engagement dans la société. Mais elle montre également que les jeunes ont à faire face à des difficultés quant à la poursuite de leur scolarité, leur insertion durable dans le monde du travail et leur autonomie financière difficile à gagner.
Pour répondre à ces enjeux, la Région s'est fixée comme objectifs, à travers ses politiques, de permettre aux jeunes de réussir leur parcours d'études, de s'épanouir dans leurs projets et leur quotidien, de favoriser un cadre propice à leur entrée dans la vie active.

CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU LIMOUSIN : DES VEILLES COLLECTIVES POUR LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Des veilles sectorielles sont réalisées pour les pôles de compétitivité Céramique et Elopsys et pour le Living Lab Autonom'lab. Cette veille facilite la détection d'opportunités ou de menaces pour leurs activités et favorise l'émergence de projets communs, porteurs de valeur pour le territoire limousin.

Des bulletins de veille mensuels sont adressés aux équipes de ces pôles d'excellence. Ils sont complétés par des alertes ponctuelles (newsletter, flux RSS), sur des sujets nécessitant une réactivité particulière (appels à projets, événements proches...) ou des projets (tels que l'habitat adapté regroupé). Cette action est l'un des axes de la mission d'observation de l'évolution des secteurs et d'anticipation des mutations mise en œuvre par la DEPEDI pour la Région.

ARCHIVES RÉGIONALES

La politique d'archivage mise en œuvre en 2011 est axée sur la réalisation de versements structurés de documents et la gestion des éliminations. À l'été 2013, l'installation des archives régionales dans de nouveaux locaux, a accru le métrage disponible de conservation de près de 2,5 km/l, et donne accès à des installations mieux adaptées au classement des archives. Les autres locaux représentent environ 1,5 km/l, dont un tiers est en attente de classement. En septembre 2013, un contrat emploi d'avenir a rejoint l'archiviste pour être initié au métier et renforcer l'équipe.

Quelques chiffres…

- 186 versements accueillis (63 versements en 2012), représentant 360 mètres linéaires (200 ml en 2012),
- 3 tonnes de documents détruits (60 ml), éliminations réglementaires assorties du visa des Archives départementales,
- 20 prêts de documents,
- 18 demandes de recherche à l'attention des services.

ÉCONOMIE DU BIEN VIEILLIR

En juin dernier, en réponse à l'initiative gouvernementale, la Région, les trois Départements et l'ARS ont porté la candidature du Limousin à la préfiguration de la filière de la « Silver Economy ». Le Limousin qui a très tôt pris la mesure des enjeux du vieillissement poursuit ainsi ses initiatives. La ministre déléguée aux Personnes âgées et à la Dépendance, Michèle Delaunay a souligné ce dynamisme lors de sa visite en Limousin le 20 juin 2013. Avec le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, elle a confirmé l'intérêt porté à la démarche de la Région et de ses partenaires. La Région voit ainsi confortée sa volonté de relever les défis liés à la longévité autour de deux objectifs : construire une dynamique du bien vivre ensemble (liens intergénérationnels, territoire adapté aux besoins de tous…) et assurer le développement économique du territoire (création d'emploi et de richesse, installation de nouvelles entreprises, innovation…). Sur ce dernier point, la Région a lancé en novembre le projet Silver Sudoe dont elle est chef de file.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉNERGIES

Dans la continuité des actions engagées par la Région en 2011, à l'occasion des « Assises de la transition écologique de l'économie et de l'emploi », s'est tenue le 24 mai 2013, la Conférence Régionale des Énergies. Les quatre questions soulevées par le Débat National de la Transition Énergétique ont amené les participants (élus, entreprises…) à s'interroger sur le « comment » de la transition énergétique : équilibre entre les leviers d'action et les moyens associés. La journée s'est articulée autour de quatre ateliers portant sur les grandes thématiques du débat : énergie renouvelable, efficacité énergétique, mix énergétique et financement. La synthèse des débats a été transmise au gouvernement.

Fonds européens

La stratégie de spécialisation intelligente (S3)

C'est un instrument de développement économique qui doit permettre aux régions d'acquérir une « masse critique », seules ou via des coopérations, dans quelques domaines ciblés où elles détiennent un avantage comparatif avéré pour développer des relais de croissance et les innovations sous toutes leurs formes. C'est l'une des conditions pour l'octroi de financements européens pour la période 2014-2020.
Pour définir ses domaines de spécialisation intelligente, la Région s'est appuyée sur le diagnostic stratégique partagé du territoire réalisé dans le cadre de l'élaboration des programmes européens 2014-2020, l'analyse des domaines (caractère différenciant, masse critique et excellence, potentiel de marché et d'emplois, mobilisation des acteurs et structuration) et une large concertation avec les acteurs clés de l'écosystème régional. Au terme de ces rencontres, 7 domaines ont été retenus, structurant les futurs programmes européens.

7 DOMAINES DE SPÉCIALISATION PHARE

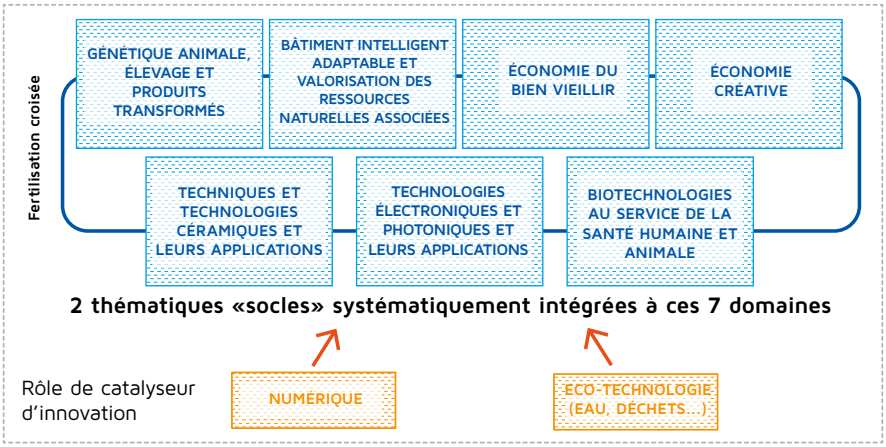
Fertilisation croisée
GÉNÉTIQUE ANIMALE, ÉLEVAGE ET PRODUITS TRANSFORMÉS
BÂTIMENT INTELLIGENT ADAPTABLE ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ASSOCIÉES
ÉCONOMIE DU BIEN VIEILLIR
ÉCONOMIE CRÉATIVE
TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES CÉRAMIQUES ET LEURS APPLICATIONS
TECHNOLOGIES ÉLECTRONIQUES ET PHOTONIQUES ET LEURS APPLICATIONS
BIOTECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE
2 thématiques «socles» systématiquement intégrées à ces 7 domaines
Rôle de catalyseur d'innovation
NUMÉRIQUE
ÉCO-TECHNOLOGIE (EAU, DÉCHETS…)

2 ORIENTATIONS HORIZONTALES AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DE L'ECOSYSTÈME

1 Numérisation des services en milieu rural et infrastructures associées

2 Diffusion de l'innovation dans les secteurs porteurs : agroalimentaire, mécanique-métallurgie, papier-carton-imprimerie…

PÔLE RESSOURCES

AGIR DURABLEMENT

Dans un contexte de contraintes budgétaires, la Région aura réussi à maintenir en 2013 les grands équilibres financiers de son budget ainsi que ses priorités en faveur de la formation et de la jeunesse, de l'aménagement du territoire, de ses infrastructures de transport et du très haut débit, de l'économie régionale, de ses entreprises avec l'Initiative régionale pour la croissance et l'emploi, de son université et de la recherche.

Jeunesse et emploi, tel est bien l'objet du programme régional «emplois d'avenir», véritable tremplin de l'insertion professionnelle (62 emplois créés en 2013) ; de la carte Be Lim, aussi, destinée à faciliter l'accès des jeunes aux services qui les concernent autant que le Pass contraception, lancé au mois d'avril et qui permet l'accès des jeunes filles et garçons mineur (e) s à la prévention en matière de santé sexuelle. C'est encore aux jeunes que s'adresse l'aide au logement des étudiants, mise en place en 2011 et destinée aux étudiants de moins de 26 ans rencontrant des difficultés pour payer leur loyer. Une dimension sociale qu'illustre encore, au-delà des prestations du Comité régional des Œuvres sociales (Cos), le recrutement par la Région de personnes en situation de handicap ou la commande de fournitures à des entreprises adaptées ou établissements d'aide par le travail. Donner la parole à cette jeunesse, telle est bien la vocation du conseil régional des jeunes, depuis 9 ans «instance de projets, participative et consultative» qu'est venu renforcer le Forum citoyen des jeunes limousins qui regroupe près de 200 jeunes de 15 à 21 ans. C'est à ces jeunes que l'on doit la remise en 2013 des Trophées du développement durable ; valeur qui marque, de manière transversale la gestion du Pôle Ressources : augmentation du parc de véhicules non polluants, lancement du programme Terracycle…

UNE GESTION BUDGÉTAIRE RIGOUREUSE

BUDGET PRIMITIF 2013

Le Budget Primitif 2013 de la Région s'équilibre en dépenses et en recettes à 468,7 millions d'euros, soit une progression de +2,2 % par rapport à 2012.

Avec 138 millions d'€ la formation est le premier secteur d'intervention. Ces crédits permettent notamment de poursuivre les investissements dans les lycées qui représentent presque 25 millions d'euros.

La convention TER qui a été renouvelée avec la SNCF absorbe près de la moitié (45 %) des dépenses du pôle Aménagement du Territoire. La Région apporte également sa contribution au financement d'infrastructures de transport : ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, RN141, RD941 en Creuse, RD 1120 en Corrèze…

Avec la mise en place de l'Initiative Régionale pour la Croissance et l'Emploi (14 millions d'euros fléchés sur le pôle économie), la Région renforce l'accompagnement et le soutien de l'économie locale dans cette période d'austérité. Elle doit encourager la demande pour des travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments privés et publics, à accélérer le déploiement du Très Haut Débit, et à favoriser le rattachement à l'université des formations sanitaires et sociales.

Dépenses budget primitif 2013

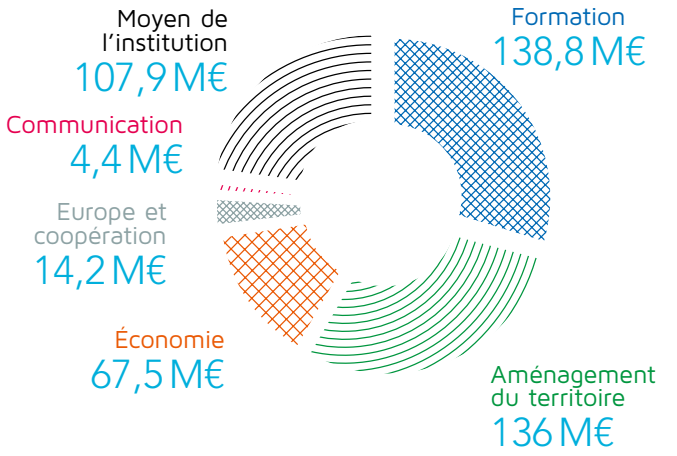

Recettes budget primitif 2013

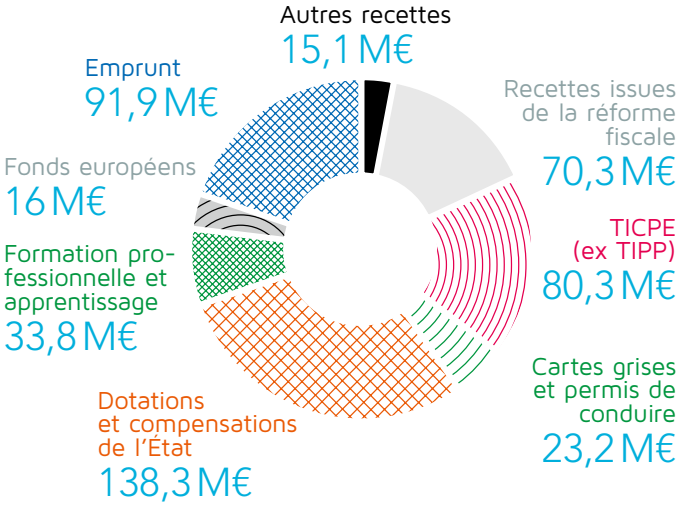

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, outre le gel des dotations de l'État, l'année 2013 a été marquée par une modification des règles de répartition de la dotation de péréquation. Cette réforme induit une perte de recette de 2,1 millions d'euros. Cette baisse n'a pu être compensée puisque les Régions ont perdu tout levier fiscal depuis 2010. La fiscalité « modulable » atteint seulement 6 % des recettes de fonctionnement de la Région. Le dernier levier dont dispose la Région est le tarif de la taxe sur les certificats d'immatriculation. Néanmoins, son effet de levier est quasiment nul : pour augmenter les recettes de fonctionnement de +1 % (+3,6 millions d'€), il faudrait accroître le tarif de la taxe sur les cartes grises de +15,6 % (+6,26 € / CV). Dans ce contexte, la progression des recettes réelles de fonctionnement est limitée à +1 %.

Malgré ces contraintes budgétaires, la Région a réussi à maintenir ses grands équilibres financiers. L'endettement reste modéré, il représente à la fin de l'année 2013 68 % des recettes réelles de fonctionnement contre 85 % en moyenne pour les Régions métropolitaines (moyenne 2012).

La bonne gestion financière de la Région a d'ailleurs été confirmée par l'agence Standard & Poor's qui a maintenu la note « AA » perspective stable du Limousin.

ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE DES JEUNES

REMISE DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PROJET DU CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES

Le CRJ, en collaboration avec l'ADEME et la DREAL Limousin, a organisé les Trophées du DD, récompensant les porteurs de projets qui prennent en compte le développement durable dans leurs actions.

49 candidats ont concouru. En avril 2013, 4 lauréats (La ferme Douceurs de la Xaintrie, la Commune d'Ayen, le lycée J.Favard en Creuse et l'association Nature Limousin en Corrèze) pour autant de catégories (entreprises, collectivités locales, établissements d'enseignement et associations) ont été distingués. Un coup de cœur du jury (les élèves du Lycée agricole de Naves pour leur concours de plaidoiries sur le développement durable) a également été décerné.

Les « Trophées du DD » ont été valorisés par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dans la rubrique « Coups de cœur 2013 » de son site internet à l'occasion de la Semaine du développement durable.

ÉVALUATION/ ÉVOLUTION DU CRJ

Après 9 années d'existence du CRJ, une étude évaluative et prospective a permis de redéfinir les contours d'un nouveau dispositif de consultation et de participation des jeunes limousins, favorisant davantage leur association aux politiques régionales.

Il sera organisé autour de deux instances composées dans le respect de la parité et de la représentativité géographique :

- « le forum citoyen des jeunes Limousins », large instance de consultation représentative de la jeunesse du Limousin, panel regroupant près de 200 jeunes de 15-21 ans (issus des lycées, CFA, établissements d'enseignement supérieur et missions locales) sera mobilisé par la Région sur des questions de politiques régionales ;
- « le Conseil régional des jeunes du Limousin », instance permanente plus restreinte de 30 membres désignés en son sein, aura une vocation participative et consultative, mais sera également initiateur de projets.

La mise en place de ces instances a eu lieu fin mars 2014.

Politique jeunesse

Lancement de la Carte Be Lim

Pour faciliter l'accès des jeunes aux services qui les concernent et favoriser leur autonomie, la Région a mis en place la carte Be Lim qui a vocation à accueillir progressivement les différentes aides directes régionales en faveur des 15-30 ans. Cette carte permet d'effectuer des paiements directement sur les TPE (terminaux de paiement électronique) ou via internet auprès des partenaires affiliés par la Région. Elle est gratuite et nominative, valable 3 ans.

L'opération a été lancée à l'automne. Fin décembre, plus de 1 000 jeunes recevaient leurs cartes et près de 3 000 demandes étaient enregistrées.

Le premier dispositif intégré à la carte Be Lim, l'ex Cheq'up d'une valeur de 50 €, favorise l'accès à l'offre culturelle et sportive. Cette aide s'adresse aux lycéens, apprentis et 16-20 ans du Limousin.

AIDE AU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

Après une réflexion menée avec le CROUS, la Région a mis en place depuis 2011 une aide pour les étudiants de moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières pour payer leur loyer et bénéficiaires du Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU).

D'un montant de 300 € maximum, cette aide n'est attribuée qu'une fois par année universitaire, sans dépasser l'équivalent d'un mois de loyer hors charges.

Sur l'année universitaire 2012-2013, 61 étudiants en ont bénéficié pour un montant total de 13 256 €, soit une dépense moyenne de 220 €/jeune, des chiffres quasiment identiques à ceux de l'année précédente. L'action sera évaluée en 2014.

LE PASS CONTRACEPTION

Dès 2012, la Région en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les partenaires professionnels a étudié le projet de mise en place d'un « Pass contraception » en Limousin.

Il vient en complément du Décret paru le 25 mars 2013 instaurant la prise en charge à 100 % par les régimes d'assurance-maladie, des spécialités pharmaceutiques et dispositifs médicaux remboursables à visée contraceptive pour des jeunes filles de 15-18 ans.

Lancé de façon effective en avril 2014, ce Pass permet également l'accès des jeunes filles et garçons mineur-es, à la prévention en matière de santé sexuelle, aux consultations médicales, analyses, préservatifs… de manière anonyme et sans avance de frais. Il se présente sous la forme d'un chéquier remis par les référents santé dans les établissements.

DÉVELOPPER L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES

EMPLOIS D'AVENIR

Face à la situation préoccupante du marché de l'emploi, la Région a décidé d'agir pour favoriser l'accès des jeunes Limousins à un premier emploi. Ainsi 62 emplois d'avenir ont été créés : 19 pour les services du siège sur des métiers aussi divers qu'assistant(e) de gestion, linger(e), agent de maintenance dans des spécialités telles que l'informatique, les revêtements/ finitions, les espaces verts, et 43 pour les lycées, les métiers ciblés étant animateur socio-éducatif et animateur agricole.

La définition des missions de ces postes a fait l'objet de groupes de travail associant chefs d'établissements scolaires et personnel d'encadrement de la Région. L'ensemble des agents s'est mobilisé pour assurer le tutorat de ces jeunes. Des formations spécifiques en matière d'accompagnement ont été organisées pour les agents tuteurs. Au 31 décembre 2013, la Région Limousin compte dans ses effectifs 11 emplois d'avenir. 26 sont en cours de recrutement (8 pour les services du siège et 18 pour les établissements scolaires). La Région propose à ces jeunes un contrat de trois ans leur permettant l'acquisition d'une réelle expérience professionnelle et de bénéficier d'un parcours de formation individualisé.

TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPÉS

L'État, les collectivités territoriales et les établissements publics dont les effectifs sont supérieurs à 20 agents, sont tenus d'employer 6 % de travailleurs handicapés. La qualité de travailleur handicapé est reconnue sur décision d'une commission siégeant à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). La Région Limousin s'est toujours attachée à respecter l'obligation d'emploi qui s'est située en 2013 à 6,62 %. Elle est aussi attentive aux conditions d'intégration de ces agents. Elle s'est également lancée dans une procédure d'accueil de personnes ayant un handicap mental. Depuis septembre 2006, la Région a recruté des personnes en situation de handicap au sein des équipes techniques des Lycées de Limoges, accompagnées professionnellement par le service « Emploi Accompagné » de l'APAJH87. Ce service a pour objectif d'amener des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé vers l'emploi en milieu ordinaire, et de les accompagner individuellement tout au long de leur parcours professionnel. Ce partenariat étroit a permis à cinq personnes d'être intégrées en milieu ordinaire de travail avec une implication forte des équipes en place. Trois d'entre elles interviennent au service restauration des lycées, et deux dans l'Équipe Régionale d'Intervention spécialité « Espaces verts ».

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Pour son fonctionnement en 2013, une subvention d'un montant de 780 000 € a été attribuée au Comité des Œuvres Sociales. Elle a permis de mettre en place des prestations en direction des agents de la Région (stagiaires-titulaires-contractuels-contrats d'avenir et apprentissage) et du personnel des agences. Le taux de participation en faveur de chaque agent est fixé en fonction du quotient familial qui prend en compte revenus et situation familiale. Un certain nombre d'actions est destiné aux enfants des agents : aides aux vacances (112 enfants en centres de loisirs, voyages scolaires éducatifs pour 115 enfants), aides à la rentrée scolaire (734 enfants concernés pour 460 agents), aides à la garde d'enfants (85), aides à la licence culturelle ou sportive (273 enfants). Entre autres prestations, 40 agents ont contracté des prêts gratuits. Le COS est également un lieu d'écoute ; il favorise la convivialité en organisant des évènements communs plusieurs fois par an.

CHIFFRES CLÉS

- **Effectifs au 31/12/2013**

Total 1 525 agents

Siège 491 agents dont 3 apprentis et 10 Emplois d'Avenir

Lycées 1 034 agents dont 2 apprentis et 1 Emploi d'Avenir

- **Formation**

3 328 jours de formations dont :

- 755 jours au titre des formations statutaires obligatoires
- 2007 jours au titre de la formation de perfectionnement et du DIF
- 297 jours au titre des préparations concours
- 269 jours au titre de la formation personnelle

581 agents sont partis au moins une fois en formation

Coût total de 520 689 € (incluant les frais de déplacement)

- **Fonds d'intervention social Régional**

Une enveloppe de 45 000 € a été attribuée au fonds d'intervention social au titre de l'année 2013 pour accorder des aides constituées sous la forme de fonds de secours et/ ou d'avances remboursables d'un montant maximum de 600 € chacun, ces deux aides étant cumulables et allouées une fois par an et par agent. Pour l'année 2013, 84 agents ont bénéficié d'un secours et 13 agents ont perçu une avance remboursable.

PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPONSABLES

LA RÉGION AUGMENTE SON PARC DE VÉHICULES NON POLLUANTS

Lors du renouvellement partiel de son parc auto, la Région a acquis deux véhicules électriques. Ils s'ajoutent aux deux roulant au GNV. Ce choix résulte d'un premier travail sur l'adéquation entre véhicules et usages des agents. Les transports en commun ne répondant pas toujours aux besoins des agents, il était nécessaire de disposer de véhicules adaptés aux déplacements intra-muros ou dans la proche périphérie de Limoges.

Le coût total de possession (T.C.O.) d'un véhicule électrique est extrêmement avantageux et son empreinte écologique est très faible. 2 Mia Electric ont été acquises suite à appel d'offres. Ces véhicules se branchent sur le réseau électrique ordinaire ce qui réduit encore leur prix de revient. Les agents du siège ont été très nombreux à suivre les sessions de prise en main organisées à l'automne et les véhicules sont très utilisés. Le succès de cette première expérience conduit à envisager l'achat de nouveaux modèles « propres » en 2014.

ACHATS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS D'AIDE PAR LE TRAVAIL / ENTREPRISES ADAPTÉES

Jusqu'en 2013, les entreprises adaptées étaient sollicitées pour de petites commandes (sacs poubelle essentiellement). Dans la mesure du possible, les marchés de fournitures (administratives, produits d'entretien ménager…), comporteront désormais un lot réservé aux entreprises adaptées et aux établissements d'aide par le travail (ESAT). La Région s'est engagée à acheter, en toute transparence et conformément au Code des Marchés publics, auprès de la structure retenue des fournitures pour un montant maximum de 5 000€ par an. C'est pour la Région un levier pour réaliser des achats socialement responsables et aider ces structures. Si les niveaux de qualité sont respectés, le prochain marché accordera une place encore plus importante aux entreprises adaptées et aux ESAT. La Région s'appuie notamment sur le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) de Limoges métropole pour relayer l'information aux établissements concernés du Limousin.

TERRACYCLE : LA DEUXIÈME VIE DES STYLOS

A la collecte des bouteilles plastiques et des piles s'ajoute depuis quelques mois celle des matériels d'écriture usagés de toutes marques : stylos, marqueurs, surligneurs, feutres… 1 kilo de matériel collecté = 2 euros reversés à une association choisie par la Région. Le traitement des matériels usagés est réalisé par l'association Terracyle, en partenariat avec un fabricant de stylos. Les matériels d'écriture sont recyclés et les encres traitées dans un circuit ad hoc. Des collecteurs provisoires ont été déposés chez chaque assistante. Le dispositif sera bientôt proposé aux agences régionales. Plus la quantité collectée sera importante, plus grosse sera la somme reversée à l'association régionale. La Région Limousin s'inscrit ainsi dans une démarche responsable : l'acte d'achat est désormais envisagé dans sa globalité avec une réflexion sur le devenir des produits usagés.

RENFORCEMENT DES CLAUSES ET CRITÈRES SOCIAUX DANS LES MARCHÉS DE LA RÉGION

La Région développe dans le cadre de sa compétence « formation initiale et continue » des dispositifs de pré-qualification, de professionnalisation et de qualification en faveur des demandeurs d'emploi. Elle souhaite depuis plusieurs années aller au-delà de ce dispositif en intégrant dans ses marchés des clauses sociales. Début 2013, une convention a été conclue avec toutes les collectivités et établissements publics du Limousin porteurs de dispositifs PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ou PDI (Programme Départemental d'Insertion). Le dispositif concerne potentiellement tous les marchés de travaux et de services lancés par la Région et toutes les possibilités en faveur de l'insertion offertes par le Code des Marchés Publics. Des réunions de présentation du dispositif ont préalablement été organisées à l'attention des services « prescripteurs » de la Région. Des agents de la collectivité ont été désignés comme référents des facilitateurs des PLIE et PDI.

RATIONALISATION DES SYSTÈMES D'IMPRESSION

Une opération de rationalisation du système d'impression a été menée avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans ce domaine. L'étude a permis de bâtir une analyse du système d'impression existant et de préconiser des solutions concrètes d'optimisation. L'audit était basé uniquement sur le siège, les lycées furent exclus de cette analyse.

Les moyens d'impression analysés étaient constitués de plus de 350 imprimantes laser dont 20 couleurs, 50 fax multifonction, 27 photocopieurs de proximité. Suite à l'étude, la flotte d'imprimantes est désormais constituée de :

- 14 imprimantes A4 noir et blanc
- 20 imprimantes A4 couleurs
- 2 imprimantes A3 couleurs

Toutes ces machines disposent d'une interface homogène à travers un écran tactile, d'un scanner couleur, d'un fax, d'un envoi par mail, etc. La politique d'impression impose par défaut le mode recto-verso en noir et blanc, ceci en vue d'engendrer les économies prévues.

L'évaluation de cette opération est prévue pour le dernier trimestre 2014, après un an d'exploitation.

PÔLE FORMATION

DONNER À CHACUN LES MOYENS DE CONSTRUIRE SON AVENIR

« L'accès de tous les Limousins à une orientation et à une formation professionnelle choisies et de qualité, facilitant leur insertion ou leur retour dans la vie professionnelle ». Ces enjeux du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) orientent les politiques régionales mises en œuvre par le pôle formation en matière d'apprentissage, de formation professionnelle, d'insertion, dans le domaine des enseignements autant que du patrimoine régional. La sélection parmi les 5 finalistes du concours européen RegioStars du dispositif « SAS limousin » (accompagnement individualisé des jeunes de 18-25 ans sortis du système scolaire et en recherche d'emploi) éclaire ces politiques qui font du Limousin l'une des premières Régions hexagonales pour le financement de la formation des demandeurs d'emploi. L'accompagnement des jeunes en emploi d'avenir ici aussi a fait ses preuves. Sur l'objectif fixé de 1 273 bénéficiaires, 90 % des contrats étaient signés en fin d'année.

Fortement rappelé à l'occasion du 1er Forum régional de la formation vers l'emploi, l'orientation est un élément essentiel dans la réussite scolaire et professionnelle. Offrir aux lycéens les meilleures conditions d'accueil, d'accessibilité et de sécurité dans les établissements d'enseignement, dans le souci de l'efficacité énergétique, y participe aussi. Pour donner encore plus de cohérence et de lisibilité à la politique régionale en faveur des lycées et des lycéens, avec comme objectif partagé la qualité du service public de l'éducation, de nouvelles conventions seront passées avec les lycées.

La poursuite des investissements universitaires répond aux mêmes objectifs en matière d'enseignement supérieur. L'élaboration du schéma régional pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation le montrera au même titre que le nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales dont la Région est responsable depuis 2004. L'ouverture à la rentrée 2013 de l'Institut limousin de formation aux métiers de la réadaptation (ILFOMER) montre le bien fondé de la réforme.

2013, ANNÉE DE MOBILISATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI EN LIMOUSIN

CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Signé en juillet 2011 par le Président du Conseil régional, le Préfet de Région, le Recteur, le Directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) et le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) fixe pour 5 ans les grands principes et engagements en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelles.

Ses enjeux essentiels sont l'accès de tous les Limousins – quels que soient leur âge, leur statut, leurs aspirations - à une orientation et à une formation professionnelles choisies et de qualité, facilitant leur insertion ou leur retour dans la vie professionnelle.

Dans sa mise en œuvre, le CPRDFP donne lieu à des déclinaisons partenariales et opérationnelles afin de mieux coordonner les politiques de formation professionnelle tout au long de la vie, en particulier à destination des personnes les moins qualifiées, jeunes et adultes.

Ainsi, en ce qui concerne la formation des salariés, le CPRDFP s'est traduit au cours de l'année 2013 par des conventions entre la Région et les branches professionnelles et « organismes paritaires collecteurs agréés ». Cette contractualisation pluriannuelle porte sur les plans de formation des entreprises en mutation, l'accès à la qualification, à la professionnalisation, au reclassement des salariés, la validation des acquis de l'expérience…

Le volet « formation initiale » du CPRDFP a donné lieu à une démarche nouvelle dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école de juillet 2013. La Région s'est en effet investie dans la « co-élaboration » de la carte des formations professionnelles (voie scolaire et apprentissage) avec les autorités académiques (Rectorat et DRAAF). Cette démarche a été conduite dans un esprit de large concertation des acteurs en région (représentants socioprofessionnels, communauté éducative…), notamment lors du « Forum régional des formations professionnelles initiales » du 2 juillet. L'enjeu est de construire une offre de formation – dans les lycées professionnels et les centres de formation d'apprentis – qui corresponde au mieux aux besoins en compétences des entreprises et aux aspirations des jeunes.

Document-phare en matière de formation, le CPRDFP constitue un cadre général pour d'autres schémas plus sectoriels. Ainsi en 2013, a été conduite l'évaluation du « schéma régional des formations sanitaires et sociales », avant que ne démarre la préparation d'un schéma de 2e génération. Par ailleurs, l'élaboration d'un « schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation » a été initiée fin 2013.

De façon générale, au cours de l'année 2013, la Région Limousin a fait preuve de réactivité et d'anticipation face aux nombreux changements intervenus ou annoncés en matière de politiques de formation professionnelle, d'orientation et d'emploi. Organisé en septembre 2013, en déclinaison de la Conférence sociale, le « Forum régional pour l'emploi » a constitué un moment essentiel en faveur de la mobilisation de tous pour l'emploi en Limousin, dans l'esprit du CPRDFP.

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES LYCÉENS

ACCUEIL DES JEUNES, ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2013, la Région a dépensé 18,5 M€ pour offrir aux lycéens les meilleures conditions d'accueil, d'accessibilité et de sécurité. Vingt opérations de modernisation et de maintenance ont ainsi été conduites. Elles ont porté sur l'amélioration de l'isolation thermique et la rénovation des façades, (lycées Cabanis à Brive, Roussillat à Saint-Vaury, Gay Lussac à Limoges, Guillaumin à Saint-Yrieix…). Ces opérations ont également concerné l'accueil et le confort des élèves dans les internats (lycées Dautry et Saint-Exupéry à Limoges). Le mouvement de mutualisation des internats s'est poursuivi notamment à Brive, (lycées Cabanis, D'Arsonval et Lavoisier).

PLAN D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Région a affecté 3 M€ supplémentaires en 2012-2013 pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques dans les lycées. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'Initiative régionale pour la croissance et l'emploi (IRCELIM). Outre les bénéfices en termes d'économie d'énergie et de bien-être des lycéens, il s'est agi de soutenir les entreprises et l'emploi en provoquant un effet de levier au niveau régional.

Conduits dans dix lycées, ces travaux ont visé le remplacement de menuiseries obsolètes, l'isolation thermique des couvertures, permettant de réduire la consommation d'énergie et donc les coûts de fonctionnement, tout en améliorant la qualité de vie des usagers (lycéens, personnels).

PANNEAUX SOLAIRES AU LYCÉE DES VASEIX ET À TURGOT

Achevé en avril 2013, le « champ photovoltaïque » établi sur le domaine du lycée agricole des Vaseix, à Verneuil-sur-Vienne, a été inauguré à la rentrée par le Président de la Région en présence de la Directrice régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. 3 bâtiments sont recouverts de 742 m² de panneaux solaires. Leur production annuelle est estimée à 123 000 KWh. Cette installation a constitué une nouvelle étape dans la rénovation de ce lycée (réfection de la toiture, travaux d'isolation, ravalement de façade). Un équipement photovoltaïque de 1 032 m², (185 000 KWh supplémentaires), installé sur la toiture du lycée Turgot à Limoges, est également entré en production.

« ZÉRO PESTICIDE SUR LE DOMAINE RÉGIONAL »

La charte « Zéro pesticide sur le domaine régional » a été signée par le Président de Région en septembre 2013. Elle constitue un document de référence pour les interventions d'entretien des espaces verts (terrains de sport, abords des établissements…) du patrimoine régional. La Région Limousin affirme ainsi son attachement aux enjeux et principes essentiels de santé publique, de biodiversité, de citoyenneté et de responsabilité vis-à-vis des jeunes scolarisés dans les lycées et pour les générations d'élèves à venir.

CHIFFRES CLÉS

- **20 millions d'€** consacrés au fonctionnement et à l'investissement dans les lycées
- **728 000 m²** bâtis
- **20** opérations de modernisation ou de grosse maintenance mises en service en 2013 pour un montant total de travaux de **18,5 millions d'€**

Plan prévisionnel d'investissement (PPI) 2012-2014 de **25** opérations pour un montant estimé de **54 millions d'€**

Équipements photovoltaïques installés sur le patrimoine régional correspondant à une « puissance crête » totale de **300 KW**

FAVORISER LA RÉUSSITE DES LYCÉENS

GRATUITÉ DES MANUELS SCOLAIRES : UNE 2e ÉTAPE À LA RENTRÉE 2013

En vigueur pour les élèves de terminales générales et professionnelles en 2012, la gratuité totale des manuels scolaires a été étendue en 2013 aux élèves de seconde, de terminale technologique et aux premières années de CAP. 12 736 lycéens en ont bénéficié.

La nouveauté en 2013 est venue du recours au marché des livres d'occasion en s'appuyant sur le réseau de librairies de la région. Pour les secondes, la Région s'est chargée de l'acquisition des manuels pour les céder à titre gratuit aux établissements. Les élèves n'entrant pas encore dans le cadre de cette gratuité (les premières notamment) ont perçu la « dotation de rentrée » de 60 ou 90 euros. Le déploiement de la gratuité se terminera à la rentrée 2014 avec les classes de première, les deuxièmes années de CAP, ainsi que les terminales professionnelles (et technologiques non encore concernées).

UN FONDS SOCIAL RÉGIONAL POUR LES LYCÉENS

La rentrée 2013 a été marquée par la mise en place d'un fonds social régional à l'attention des familles rencontrant des difficultés pour payer les frais de restauration et d'hébergement de leurs enfants. Dans un contexte de précarisation d'une partie de la population, ce fonds vient compléter l'effort régional d'aide à la scolarité des lycéens : allocation d'équipements de travail pour les lycéens professionnels et technologiques, aides à l'achat des manuels scolaires. Doté d'une enveloppe de 200 000 € pour l'année scolaire 2013-2014, ce fonds social sera opérationnel en année pleine pour 2014. Pour en bénéficier, s'adresser aux assistants sociaux des tous les lycées publics.

DE NOUVELLES CONVENTIONS RÉGION/ LYCÉES

La Région a conduit en 2013, un travail de concertation avec les autorités académiques (Rectorat et Draaf) et les établissements en vue de l'élaboration d'une nouvelle génération de conventions 2013-2018. Elles proposent un cadre renouvelé en matière de dialogue et de concertation entre la Région et les lycées du Limousin. Il s'agit de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique régionale en faveur des lycées et des lycéens, avec comme objectif partagé la qualité du service public de l'éducation et de son environnement. La première convention a été signée à Limoges début décembre 2013 avec le lycée Turgot. Les autres le seront en 2014.

CHIFFRES CLÉS

- **45** établissements publics d'enseignement secondaire
- **23 017** lycéens à la rentrée 2013 (post-bac compris)
  - dont **2 683** lycéens dans l'enseignement agricole
  - dont **20 334** lycéens pour l'Education Nationale (14 536 en LEGT, 5 798 en LP, SEP et EREA)
- **21** initiatives financées dans le cadre du programme Formations d'Intérêt Régional
- **1 238** élèves ont participé à un échange scolaire, pour un montant de **84 585 €**
- **208** élèves de 13 établissements ont bénéficié d'une bourse pour la réalisation d'un stage en entreprise à l'étranger pour un montant de **109 586 €**
- **2 618** lycéens bénéficiaires de l'allocation d'équipement de travail, pour un montant de **302 680 €** (année scolaire 2012-2013)

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES

En application du Contrat de projet État Région 2007-2013, la Région a poursuivi ses efforts en faveur de l'immobilier universitaire. Elle y a consacré 2,85 millions d'€ en 2013. La Région a ainsi participé au financement des opérations suivantes : Pôle Biologie Santé sur le campus Marcland à Limoges ; Campus Sciences à Limoges ; Campus de Brive (bâtiment Recherche X-Lim)…
En plus des opérations programmées dans le CpER, la Région a participé à d'autres investissements : rénovation de la Cité Universitaire de La Borie appartenant au CROUS de Limoges. La fin de l'année 2013 a été marquée par le lancement des réflexions sur l'élaboration du nouveau contrat de plan État/Région 2014-2020, dont une des priorités demeure l'enseignement supérieur, la recherche et leur volet immobilier.

CHIFFRES CLÉS

14 934 étudiants inscrits à l'Université de Limoges à la rentrée universitaire 2013

- dont **2 049** étudiants étrangers
- **38 %** des étudiants français de l'Université de Limoges ont obtenu leur bac dans une autre académie

Budget régional 2013 consacré à l'enseignement supérieur et la recherche :

- **3,99 millions d'€** de crédits de paiement en fonctionnement
- **6 millions d'€** de crédits de paiement en investissement

SOUTIEN RÉGIONAL À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Conformément aux engagements du 3e Contrat d'Objectifs avec l'Université de Limoges, la Région, en 2013, a affecté 4,3 millions d'€ à la recherche universitaire. Pour l'essentiel cette enveloppe a été consacrée à la structuration des laboratoires (environ 3,1 millions d'€), dont 2,52 millions d'€ pour le financement d'une quarantaine de bourses régionales. La Région a aussi financé des « allocations post-doctorales ». Elle a défini des projets d'intérêt régional, en lien avec les instituts de recherche autour de trois thématiques stratégiques :

- Énergie : matériaux pour l'énergie, énergies renouvelables et gestion de l'énergie ;
- Santé : biophysique, biochimie et autonomie des personnes ;
- Calcul semi-intensif.

VERS UN SCHÉMA RÉGIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Adoptée en juillet 2013, la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (« Loi Fioraso ») prévoit l'élaboration, dans chaque région, d'un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Ce nouveau document doit déterminer les principes et les priorités des interventions régionales, en cohérence avec les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche. La Région s'est engagée dans cet exercice en entamant un travail de diagnostic partagé avec ses partenaires. La définition du futur SRESRI se déroulera au cours de l'année 2014 en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

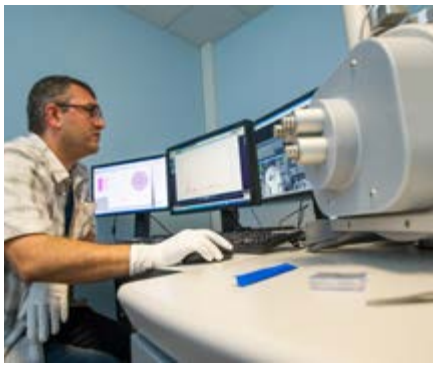

Politique jeunesse

Accompagner la mobilité internationale des étudiants

Dans le cadre du contrat d'objectifs avec l'Université de Limoges, la Région a poursuivi son soutien à la mobilité internationale des étudiants. Elle a consacré 340 000 € aux échanges internationaux : ERASMUS (séjours d'études, stages en entreprise), Programme régional d'accueil, Programme régional de mobilité internationale, Programme de coopération internationale, Programme de mobilité jeunes chercheurs… 500 étudiants, environ, en ont bénéficié. Les apprenants des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales bénéficient aussi de ces dispositifs de mobilité depuis 2012-2013. La Région a aussi accordé des bourses pour l'accueil d'élèves ingénieurs étrangers et financé des logements pour des étudiants en provenance de régions partenaires.

FORMER LES SOIGNANTS DE DEMAIN

FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS : GRATUITÉ POUR TOUS LES APPRENANTS

Depuis 2009, la formation d'aide soignant en région Limousin est gratuite pour tous, quels que soient les statuts et les âges des apprenants. Ainsi, en 2013, une trentaine de personnes ont suivi une formation d'aide soignant dans l'un des sept Instituts de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) du Limousin. Par ailleurs, la collectivité a également financé les frais de scolarité des demandeurs d'emploi suivant une formation d'aide-soignant, mais aussi d'ambulancier, d'auxiliaire ambulancier ou d'infirmier, pour un montant de près de 1,5 million d'€. Cette action a bénéficié d'un co-financement de Pôle Emploi (frais de formation des aides-soignants).

BILAN SATISFAISANT DE LA RÉFORME DES ÉTUDES INFIRMIÈRES

La commission de « coordination LMD (Licence Master Doctorat) infirmier », réunie en juillet 2013 a présenté un bilan globalement positif de la mise en œuvre de la réforme de la formation en soins infirmiers engagée depuis 2009. Cette formation permet la délivrance du diplôme d'État (DE) en soins infirmiers et du grade de licence. Les premiers professionnels ont été diplômés à l'été 2012. L'accompagnement administratif et technique de l'Université de Limoges, ainsi que l'enseignement universitaire dispensé par visioconférence dans les 6 instituts de formation en soins infirmiers du Limousin est financé par la Région pour près de 150 000 € par an.

VERS UN NOUVEAU « SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES »

Depuis 2004, les Régions se sont vues transférer de nouvelles compétences en matière de formations sanitaires et sociales (financement des écoles et instituts ; aides aux élèves et étudiants sur critères sociaux). Le « Schéma régional des formations sanitaires et sociales » étant arrivé à échéance, la Région a engagé, en 2013, une « étude évaluative et prospective » en vue de l'élaboration d'un « Schéma de 2e génération » (2014-2020). Cette démarche associe les partenaires de la Région et les différents acteurs des secteurs sanitaire et social pour dresser un bilan des réalisations mises en œuvre et adapter l'offre de formation (initiale et continue) aux besoins.

FORMATION DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES À L'ILFOMER

Créé par la Région et l'Université de Limoges, sur le Campus de Vanteaux, l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation dispense depuis 2012 des formations d'ergothérapeutes et d'orthophonistes. À la rentrée 2013 a été ouverte la formation de masseurs-kinésithérapeutes.

Les dépenses régionales consacrées au fonctionnement de l'institut se sont ainsi établies à 270 000 € en 2012 et à 600 000 € en 2013. Le coût prévisionnel « en vitesse de croisière » est estimé à 1 million d'euros pour 250 étudiants en 2016 : 100 orthophonistes sur les 5 années du cursus, 60 masseurs-kinésithérapeutes et 90 ergothérapeutes. Ce développement de formations et donc de compétences dans les domaines de la rééducation et de la réadaptation constitue une des réponses aux enjeux du vieillissement de la population en Limousin.

CHIFFRES CLÉS

- **24** écoles ou instituts de formation dans les secteurs sanitaire et social
- **2 800** élèves ou étudiants en formation sanitaire et sociale, hors lycées
- **13,6 millions d'€** de crédits de paiement votés en 2013 pour le secteur sanitaire et social
- **12 millions d'€** dédiés au fonctionnement des organismes de formation sanitaire et sociale
- **600 000 €** consacrés par la Région au fonctionnement de l'ILFOMER
- **443** boursiers sur critères sociaux et 1,4 million d'€ de bourses versées pour l'année scolaire 2012-2013
- **31** personnes ayant bénéficié de la gratuité de la formation d'aide soignant, pour un montant de près de 160 000 € de crédits régionaux.

PRÉPARER À L'EMPLOI

FORUM RÉGIONAL POUR L'EMPLOI

Dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi et de la conférence sociale de juin 2013, la Région et la Préfecture ont organisé « le forum régional de la formation vers l'emploi » les 13 et 14 septembre à Limoges, en présence du Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. 150 organismes partenaires et 6 000 demandeurs d'emploi, venant des trois départements y ont participé. Regroupées par secteur d'activité, par niveau de qualification et par zone géographique, 2 000 offres d'emploi et près de 1 300 « invitations formation » ont été présentées aux demandeurs d'emploi conviés à des entretiens personnels. Un « SAS de détermination collectif » a aussi été proposé aux personnes au projet professionnel insuffisamment abouti. Des informations sur les métiers qui recrutent, sur l'appui à la création/reprise d'entreprises, sur la validation des acquis de l'expérience ont également été données. Une demi-journée dédiée aux jeunes a porté sur les contrats en alternance et les emplois d'avenir. À la suite de ce forum, 335 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un accès à la formation : environ 200 parcours de détermination et 100 à 150 entrées supplémentaires en formation ont été enregistrés.

www.citedesmetierslimousin.fr

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN EMPLOI D'AVENIR

Créés fin 2012, les emplois d'avenir s'adressent à des jeunes de 16-25 ans sans emploi, sans qualification ou peu qualifiés, notamment dans des zones urbaines ou rurales à forte difficulté de recrutement. Développés au sein d'activités à caractère d'utilité sociale, environnementale ou à fort potentiel de création d'emplois, ces contrats doivent faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification. En Limousin, une dizaine de filières et d'activités prioritaires ont été identifiées. Une aide de l'État est attribuée aux employeurs. Un objectif de 1 273 jeunes bénéficiaires avait été fixé pour le Limousin. En fin d'année, 90 % de ces contrats étaient signés. S'appuyant sur les dispositifs existants, la Région, chef de file de la formation professionnelle, permet un accès gratuit à ses dispositifs de formation aux jeunes en emploi d'avenir. Ces formations leur sont prescrites par les Missions Locales ou Cap Emploi, avec l'appui de la Région pour faciliter la cohérence pédagogique de parcours de formation discontinus entre situation de travail et formation.

APPRENTISSAGE : LE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS RÉGION/CFA

L'apprentissage en Limousin est organisé par 23 Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Ils accueillent près de 4 000 apprentis (4,5 % des jeunes de 16 à 25 ans) se formant à 140 métiers. La moitié des apprentis ont le niveau CAP, un tiers le niveau bac pro. Les CFA, gérés par un établissement public d'enseignement, rassemblent près de la moitié des apprentis, au côté des CFA consulaires ou professionnels.
Après plus d'un an de concertation, la Région a adopté fin 2013 une nouvelle convention quinquennale qui sera déclinée courant 2014 pour chacun des CFA. Ces conventions renforcent l'approche qualitative de l'apprentissage (qualité des parcours, amélioration de l'accueil et du suivi des jeunes, innovation pédagogique). L'enjeu est aussi de sécuriser et de clarifier le financement des centres et de développer un dialogue stratégique entre la Région et les CFA

CHIFFRES CLÉS

Le Limousin, une des premières Régions françaises pour le financement de la formation des demandeurs d'emploi

- **8 600** demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation financée par la Région
- **7 millions d'€** de rémunérations versés pour sécuriser le revenu des demandeurs d'emploi durant la formation
- **220** métiers proposés aux demandeurs d'emploi
- **Plus de 80 sites** de permanences « Portail Limousin »
- Environ **13 000** jeunes accompagnés par les Missions locales

VERS UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

La qualité de l'orientation est un élément essentiel dans la réussite scolaire et professionnelle. Le nouvel acte de décentralisation devrait confier aux Régions le rôle de coordonner l'ensemble des interventions en matière d'orientation professionnelle initiale et continue. Il s'agit, en s'appuyant sur l'existant, de rendre accessibles à un large public (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés) les informations éclairant les décisions d'orientation, d'accès ou de retour à l'emploi. En répondant à un appel à expérimentation national, la Région Limousin s'est positionnée – au côté de cinq autres Régions - pour la mise en place d'un tel service public. Elle a participé, au niveau national, à l'élaboration d'une « charte d'éthique du service public régional d'orientation professionnelle » reposant sur des principes d'anonymat, de gratuité, d'équité territoriale, de pluralité des choix.

Politique jeunesse

Olympiades des métiers

Organisées tous les deux ans, les Olympiades des métiers visent à promouvoir le savoir-faire de jeunes et la qualité des formations professionnelles. Des jeunes lycéens et apprentis doivent réaliser un ouvrage dans les règles de l'art en un temps déterminé. Après des sélections régionales organisées autour de sept pôles de métiers (agriculture, alimentation, automobile, bâtiment, industrie, nouvelles technologies, services), une quarantaine de jeunes Limousins – concourant dans 33 métiers - a participé en novembre 2012 aux finales nationales des 42es Olympiades des métiers à Clermont-Ferrand, rassemblant près de 400 candidats. L'équipe régionale s'est distinguée par une médaille d'or en soudage et une médaille d'argent en coiffure. Un jeune ébéniste a été identifié comme « espoir » pour la 43e édition des Olympiades. Le jeune Limousin, champion de France en soudage, a remporté un médaillon d'excellence aux finales internationales organisées à Leipzig en juillet 2013.

43e lympiades des Métiers sélections régionales Limousin

Fonds européens

« SAS limousin » : reconnaissance européenne

Le Limousin a été l'une des 19 régions sélectionnées en 2013 par la Commission européenne pour le concours RegioStars 2014. L'initiative « SAS pour l'orientation active des jeunes » a été retenue parmi les 5 finalistes sur 80 projets issus de toute l'Europe.
En partenariat avec le réseau des missions locales, ce dispositif propose aux jeunes de 18-25 ans, sortis du système scolaire et en recherche d'emploi depuis plus d'un an, un accompagnement individualisé pour expérimenter de nouvelles pistes dans leur parcours. Les 2/3 des jeunes passés par le SAS trouvent un emploi ou une formation professionnelle qualifiante.
Analysé selon 4 critères (caractère novateur, impact, durabilité et partenariats), le projet limousin a été retenu dans la catégorie « Croissance inclusive : créer des emplois pour les jeunes générations ».

CONTRAT ENGAGEMENT SAS
Sas Jeunes
ORIENTATION ACTIVE VERS L'EMPLOI

PÔLE ÉCONOMIE & EMPLOI

DÉVELOPPER LA CROISSANCE

Les politiques régionales en matière de développement économique et de création d'emploi sont évidemment contraintes par le contexte difficile que connaît notre pays. La stratégie régionale définie dans les objectifs du Schéma régional de développement économique (SRDE) de 2e génération tient compte de ces contraintes et de ces défis ; d'où son renforcement par le Plan régional d'internationalisation des entreprises et par le volet « Innovation » assis sur la « Stratégie de spécialisation intelligente S3 », support des nouveaux programmes européens. Cette stratégie régionale au service de l'emploi et des entreprises se développe dans le cadre des partenariats renouvelés avec les 3 Départements, les 4 agglomérations et les 283 adhérents de la Marque Limousin.

Aides et concours pour stimuler la création-reprise d'entreprises, prêts d'honneur, expertise du réseau Objectif création sont autant d'outils au service de cette stratégie qui s'appuie aussi sur le Fonds régional d'innovation Limousin en privilégiant la performance énergétique et environnementale. Le développement à l'international est l'un des moyens privilégiés pour aider l'entreprise à accéder à de nouveaux marchés et se développer. L'outil ELIARE lui permet d'accéder aux projets d'envergure européenne. Renforçant ses outils financiers (avances remboursables), le fonds régional de co-investissement Dynalim conforte la compétitivité des entreprises. L'économie sociale et solidaire y participe. Le Limousin est la première région de France pour le volume de ses aides à ce secteur.

Fleuron de l'économie régionale, l'agriculture limousine se développe dans le cadre de filières compétitives, créatrices d'emploi et intégrées à leur environnement. Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs sont une priorité régionale. Le Projet global et les contrats de progrès guident la politique régionale, structurant filières et exploitations. Les aides à la filière bois forêt participent de la même stratégie, visant à améliorer valeur ajoutée et création d'emplois en privilégiant le développement du secteur bois-construction et la valorisation de la ressource locale.

UN SRDE 2 QUI ÉVOLUE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES ACTUELS ET FUTURS

UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET ADAPTÉE AUX DÉFIS DES ENTREPRISES

Dans un contexte économique difficile, la priorité régionale est le soutien à l'emploi. Les politiques s'enrichissent en réponse aux objectifs du SRDE 2nde génération :

- **Être un territoire à haute valeur humaine ajoutée**

Promouvoir l'emploi pour tous et l'insertion des jeunes ; développer des offres de services à la population ; favoriser l'installation.

- **Soutenir l'innovation et les mutations économiques**

Dynamiser les entreprises par la croissance, l'innovation, l'accès aux marchés et la formation ; développer l'approche filière et collaborative ; soutenir les porteurs de projets de création et reprise.

- **Valoriser les ressources régionales et dynamiser l'économie de proximité**

Favoriser les complémentarités économiques à l'échelle locale et valoriser les ressources forestières, agricoles, touristiques et patrimoniales.

La Région y a consacré **19 % de son budget** et a mandaté **47 483 585 €.**
Mi 2013, le Conseil régional a adopté des simplifications dans les règlements d'aides aux entreprises pour en accroître leur effet levier autour de facteurs majeurs : l'emploi, la trésorerie, le développement à l'international et l'innovation.

Pl@Net -Plateforme de dématérialisation

PlaNet simplifie les démarches des administrés et les échanges avec les partenaires en dématérialisant des procédures administratives de la Région. Pour le volet économique, 15 aides sont concernées. Les usagers peuvent ainsi déposer leur dossier en ligne, suivre son avancement et accéder à tous les documents administratifs qui le constituent. En 2013, 470 demandes ont été ainsi déposées sur la plateforme.

PlaNet Limousin
Vos démarches en ligne

LA RÉGION INSCRIT L'ÉLABORATION DU SRDE DANS UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE : VERS UN FUTUR SRDE INTERNATIONAL ET INNOVATION – SRDE 2 I

- **Un volet « International »** matérialisé par le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE). Le PRIE définit la stratégie régionale d'appui à l'international des entreprises. Ce plan devient la feuille de route du réseau Limousin International. Trois Volontaires Internationaux Entreprises seront déployés (en Allemagne, Russie, Turquie) et présenteront les savoir-faire limousins dans les pays visés.

- **Un volet « Innovation »** assis sur la « Stratégie de Spécialisation Intelligente –S3 », support du nouveau programme européen 2014-2020 et sur la future Stratégie Régionale d'Innovation.
Les grandes orientations de la SRI actées en 2013 sont structurées autour de deux volets : un marchand (centré autour du couple entreprise/client) et un sur l'innovation territoriale (centré autour du couple territoire/usager).
La S3 a une conception large de l'innovation : technologique mais aussi sociale, par les usages, de service, marketing, de design, nouvelles formes d'organisation de l'entreprise et modalités de collaboration. Elle met en avant 7 domaines de spécialisation en Limousin, le numérique et l'écotechnologie étant intégrés dans chacun des domaines.

- **Les partenariats limousins**
Les partenariats renouvelés avec les trois Départements et les quatre Agglomérations ainsi que les 283 adhérents à la Marque Limousin affirment en 2013 leur souhait de faire ensemble. Par ailleurs, l'installation de Limousin Bpifrance, dont les missions visent à soutenir la croissance durable, l'emploi et la compétitivité de l'économie est une nouvelle opportunité d'ancrer les partenariats limousins. Ainsi, la Région a souhaité un Comité Régional d'Orientation de la BPI, élargi à tous les partenaires ayant participé depuis 2005 à l'élaboration et à l'animation du Schéma Régional de Développement Économique.

ANIMER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

LA CRÉATION, UN ENJEU D'AVENIR

Le réseau Objectif Création met son expertise à disposition des bénéficiaires. Tout porteur de projet, demandeur d'emploi, salarié ou autre, de l'idée aux premiers pas de la création, qu'il s'agisse d'artisanat, de commerce, de tourisme, d'ESS, d'innovation… est en capacité de trouver une réponse dans les dispositifs régionaux. En 2013, 1 648 porteurs de projet ont pris contact avec le dispositif Objectif Création. 902 ont bénéficié de services au montage de leur projet.

447 aides ont été allouées dans le cadre des aides à la Création-reprise d'entreprises, pour un financement global de 1 129 167 €. 23 % des projets ont concerné des reprises d'entreprises. Un tiers des projets de création ou reprise a été porté par des femmes. Un porteur sur deux est demandeur d'emploi, un sur trois est salarié.

Environ 300 prêts d'honneur ont été octroyés par les associations de prêts d'honneur avec un cofinancement régional. Ces jeunes entreprises peuvent bénéficier des services des 10 pépinières soutenues par la Région (240 000 € par an).

De nombreux concours sont soutenus pour stimuler la création-reprise d'entreprises : Challenges destination entreprise, Campus entrepreneur, concours Talents, l'Envol au féminin dans le cadre du Plan d'actions régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes (PAR) 2013-2015… La Région participe aussi au salon parisien Provemploi (Pour Vivre et Travailler en Province) et au forum régional de la Formation vers l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

Objectif Création

- **4 200** entreprises créées ou reprises (hors auto-entrepreneurs) on été accompagnées par Objectif Création depuis 2007.
- Mobilisation d'un réseau de **15** partenaires et **150** accompagnateurs sur le terrain
- Budget 2013 (services accompagnement) : **2 200 000 €** (crédits Région et crédits Feder)

Politique jeunesse

« 110 Projets pour les jeunes »

À partir du 1er juillet 2013, le dispositif 110 projets pour les Jeunes a connu des évolutions dont le but premier était de relancer le dynamisme en prenant en compte la simplification des procédures.

- **139 dossiers déposés**
- **131 dossiers examinés en commission permanente.**
  (8 dossiers incomplets ou abandonnés) dont 83 projets sont portés par des hommes, 45 par des femmes et 3 projets sont « mixtes ».

Les subventions accordées représentent 521 174 € ; elles concernent :

- **88 Pass création forfaitaire jeune pour 219 774 €**
- **15 Pass création majoré jeune pour 112 600 €**
- **19 Pass reprise jeune sans salarié 101 800 €**
  9 Pass reprise jeune avec salarié pour 87 000 €

Ces dossiers sont majoritairement accompagnés dans le cadre d'Objectif Création.

L'INNOVATION, UN ENJEU DE PÉRENNITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

La Région a poursuivi le soutien à l'animation et aux actions d'innovation. 15 projets de R&D (977 395 €) ont été accompagnés. Ces projets ont mobilisé des entreprises (dont les Centres de transfert de technologie) et un ou plusieurs laboratoires de l'Université de Limoges. La Région a financé 4 projets issus de l'appel à projets Détection Innovation Laboratoire, géré par l'AVRUL

Le Fonds Régional d'Innovation Limousin, initialement doté de 1 700 000 €, a été ré abondé en 2013 de 1 725 000 € par la Région ; ce qui monte le fonds à une possibilité d'intervention globale de 4 525 000 € (effet de levier appliqué). Dans ce cadre, 20 entreprises ont été accompagnées au titre des crédits de la Région soit une intervention de 2 163 500 €.

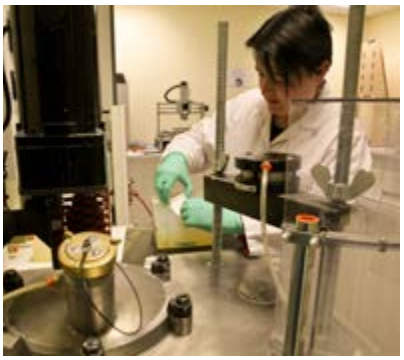

Par ailleurs, la mobilisation de l'outil ELIARE a facilité l'accès des entreprises et des laboratoires limousins aux projets d'envergure européenne.

Enfin, la Région a poursuivi sa politique de promotion de l'innovation en soutenant de nombreuses structures d'appui aux entreprises, et notamment l'AVRUL pour son animation et les projets incubés, et les Pôles de Compétitivité.

L'INTERNATIONAL, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le développement à l'international est l'un des moyens privilégiés pour développer l'entreprise en lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés. La Région a délégué à la CCIR Limousin l'organisation d'un programme annuel et s'appuie sur le rôle d'expert d'Ubifrance. Dans ces conditions, pour 2013, l'enveloppe globale de 409 840 € allouée (dont 370 000 € pour accompagner un programme de 670 000 €) a bénéficié à 149 entreprises. Les diverses destinations – Allemagne, Pologne, Ukraine, Russie, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Suisse, Italie, Turquie, Algérie, Japon, Emirats Arabes Unis, États-Unis – étaient autant d'occasion d'améliorer le volume des exportations du Limousin. Les secteurs, tels que l'agroalimentaire, la céramique, la construction, la mécanique, l'environnement ou la décoration d'intérieur étaient à l'honneur.

En 2013, le ministère des Affaires étrangères a mis à la disposition de la Région Limousin, un ambassadeur pour la diplomatie économique. Son rôle est celui d'un facilitateur qui peut mobiliser, en faveur des entreprises qui le souhaitent, l'ensemble du réseau diplomatique français. Il peut obtenir des informations, transmettre des contacts, débloquer des situations concrètes. D'avril à décembre 2013, l'Ambassadeur a rencontré 39 dirigeants d'entreprises limousines. À la suite de ses visites, 15 interventions ont été réalisées.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de projets d'innovation accompagnés : 15 projets FRIL

- Enveloppe totale sur crédits Bpifrance et Région : 5 387 800 €
- 20 projets financés sur crédits Région pour 2 163 500 €.
- Au titre des projets collaboratifs R&D 5 projets intégrant 5 entreprises, 2 centres de transfert et 6 laboratoires (582 400 €)
- 1 projet individuel R&D (40 586 €),
- Détection Innovation Laboratoire : 4 projets impliquant 4 organismes de recherche pour un montant de 74 872 €
- Centres de transfert : 2 projets pour 40 000 €
- 1 programme Fonds Unique Interministériel de 224 870 €
- 5 programmes collaboratifs intégrant 5 entreprises et 2 centres de transfert et 6 laboratoires (582 400 €)
- 2 projets européens ELIARE (14 667 €).

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

La Région a défini trois objectifs dans le cadre de ses orientations dans le domaine de l'environnement :

- Utiliser rationnellement l'énergie et développer les énergies renouvelables,
- Aider les entreprises à améliorer leurs performances environnementales,
- Planifier et mettre en œuvre des actions structurantes en matière de lutte contre l'effet de serre et les pollutions. À ce titre, un partenariat État - ADEME - Région, contractualisé pour la période 2007-2013 propose un programme d'actions et d'aides destinées aux entreprises, particuliers et collectivités. 39 entreprises ont été accompagnées pour des études et/ou des investissements. Sur ces opérations, les aides régionales s'élèvent à 155 418 €, les aides de l'ADEME à 58 654 €.

La Région Limousin a confirmé son soutien aux réseaux consulaires pour des missions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises dans le domaine de l'environnement. 150 entreprises ont bénéficié de ces programmes d'animation et de sensibilisation. Les aides publiques à l'animation se sont élevées à 154 000 € en 2013.

APPUI À LA CROISSANCE : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Afin de renforcer leurs outils liés au financement du haut de bilan, la Région, en 2013, a accordé 26 Avances Remboursables en Fonds Propres. Cet outil est complété par des dispositifs de garantie comme le Fonds régional de garantie, créé en partenariat avec Bpifrance. En 2013, le Fonds est abondé de 500 000 € et est élargi aux opérations de garantie aux prêts de renforcement de trésorerie. En 2013, 42 entreprises (avec 64 garanties mobilisées) ont été accompagnées pour soutenir 11 926 000 € de prêts bancaires (519 entreprises ont été soutenues depuis le lancement du Fonds). Au-delà, tous les champs permettant la croissance et l'emploi sont accompagnés : investissements matériels, immatériels et humains. En 2013, 192 entreprises ont bénéficié d'une aide régionale soit 2 068 emplois concernés. Dans le domaine touristique, 16 études préalables à l'investissement et 19 dossiers liés au renforcement de nos capacités d'accueil et d'hébergement ont été financés. L'engagement ainsi mobilisé est de 974 738 €.

DYNALIM, FONDS DE CO-INVESTISSEMENT

Pour conforter la compétitivité des entreprises, la Région a mobilisé un emprunt obligataire auprès des épargnants limousins qui a permis de récolter près de 26 millions d'€. 15 millions d'€ ont été affectés au Fonds de Co-Investissement DYNALIM également abondé par 2 millions d'€ provenant des crédits européens FEDER, portant ainsi son capital d'investissement de départ à 17 millions d'€. Les secteurs de l'innovation et de la recherche, les filières bois et agroalimentaire, les énergies renouvelables et l'économie sociale et solidaire sont identifiés comme prioritaires. Cependant, DYNALIM étudie tout projet au profit d'entreprises présentant un intérêt économique pour le territoire et l'emploi en Limousin. L'investissement de DYNALIM au sein des PME se fait conjointement avec un ou plusieurs co-investisseurs privés labellisés. La vocation de la Société FCI Limousin est de prendre des participations minoritaires et temporaires au capital de PME régionales ou de réaliser des prêts participatifs. Au 31 décembre 2013, le fonds a labellisé 13 dossiers pour un montant total de 4,3 millions d'€ (montants investis). Ce soutien concerne un effectif global de 410 emplois. Le potentiel d'embauche à 3 ans est estimé à 92 personnes.

SOUTIEN À LA COMMANDE LOCALE

La Région a lancé, fin 2012, un programme Initiative pour la Croissance et l'Emploi 2012-2013 pour créer ou maintenir des emplois en initiant ou accélérant des projets d'investissement sur le territoire à hauteur de 14 M€. En 2013, 9 lycées de la Région ont bénéficié de travaux sur l'efficacité énergétique, 27 projets sur 52 ont été soutenus pour répondre au plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics (réhabilitation, construction et utilisation de la chaleur-bois). 90 entreprises ont répondu à l'appel à projet régional pour les économies d'énergies dans l'industrie et l'artisanat (une cinquantaine d'entre elles ont bénéficié d'un diagnostic énergétique et 8 programmes d'investissement ont été engagés). À la fin 2013, 12,3 millions d'€ avaient été engagés sur ce programme. La Région lance un nouveau plan de croissance sur la période 2014-2015 d'un montant de 20 millions d'€.

IMPLICATION DES AGENCES RÉGIONALES DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Limousin Expansion a renforcé sa politique de partenariat tant territorial que consulaire, a visité 282 PME régionales et a offert un service d'accompagnement à 55 porteurs de projet pour une création/implantation d'entreprise.

Le Comité Régional du Tourisme a poursuivi en 2013 le déploiement de la stratégie touristique régionale. En concertation avec les Agences de Développement et de Réservation du Tourisme du Limousin, les Offices de Tourisme et les services de la Région, une organisation régionale de commercialisation des produits touristiques est mise en œuvre.

La Maison du Limousin, grâce à ses nombreux partenaires, à ses locaux situés au cœur de Paris et à ses outils de communication, travaille à l'attractivité du territoire, au développement des réseaux professionnels et à la constitution d'un réseau des ambassadeurs du Limousin à Paris.

Autonom'lab, aux côtés de ses partenaires, favorise le développement en Limousin, de solutions innovantes pour l'autonomie des personnes. Neuf projets sont en cours. Parmi eux, le projet IC@RE, lauréat de l'appel à projet national Investissements d'Avenir/Grand Emprunt, permet d'évaluer à grande échelle l'impact de solutions technologiques, organisationnelles et médico-sociales innovantes en vue de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

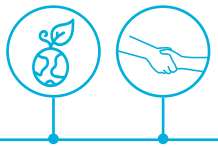

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Le **Limousin est la première Région Française par le volume de son soutien à l'économie sociale et solidaire** avec 1,96% du budget consacré au soutien de l'économie.

En 2013, la Région a consacré (hors emplois associatifs) **plus de 1,6 million d'euros à l'économie sociale et solidaire** : 530 000 € sous forme d'aides directes pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, la création et le développement des entreprises et plus de 1 million d'euros pour doter des outils d'ingénierie financière.

- **36 entreprises** de l'économie sociale et solidaire ont été accompagnées (financement d'études, renforcement du haut de bilan des associations, aides à la création ou au développement).
- Dont un **premier projet solidaire** (SCOP), co-financé par la Société d'Investissement Solidaire France Active, a pu mobiliser **DYNALIM**

La promotion de l'ESS s'est poursuivie auprès d'un large public (jeunes et créateurs d'activité). La Région a soutenu le mois de l'ESS, le compagnonnage alternatif et solidaire et le programme développé par le PNR Millevaches.

LIMOUSIN ENTREPRISES DURABLES

Le consortium «Limousin Entreprises Durables» est un modèle unique en France de partenariat public-privé dans le domaine de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises ou organisations), soutenu par une collectivité territoriale. 35 organisations, appuyées dans leur démarche de progrès par la Région, sont membres actifs. LED poursuit la mise en place d'outils pour permettre le partage d'expériences ou de bonnes pratiques entre les membres, quelles que soient leur taille et leur activité.

Le SRDE favorise l'inscription des entreprises dans cette démarche respectueuse de la nature et des hommes. Ainsi, en 2013, 2 entreprises ont intégré LED par le biais du Contrat de Croissance +.

Fonds européens

Les actions économiques en 2013 ont mobilisé 3 078 998 € du Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER 2007-2013) pour cofinancer 45 dossiers sur notamment :

- l'innovation via la recherche publique et privée pour 893 502 €,
- le développement des entreprises qui concerne 1 824 947 € dont 1 196 459 pour leurs investissements,
- l'aide à la création/reprise d'entreprises qui représente 345 882 €.

CHIFFRES CLÉS

26 Avances Remboursables en Fonds Propres ont été accordées pour un montant de **2,7 millions d'€** (au titre du SRDE 2)

135 contrats de croissance et **22** contrats de croissance + au titre du SRDE 2 ont été réalisés pour un montant d'aide de **5,4 millions d'€**

112 dossiers hors contrat de croissance (PRE et projets de moins de **10 000 €**) au titre du SRDE 2 ont été réalisés pour **691 553 €**

Fin 2013, **599** emplois associatifs sont accompagnés, bénéficiant à 472 associations pour un montant de **7,9 millions d'€**.

En 2013, Limousin Information Service Entreprise : Nombre de pages vues : **304 302** ; nombre de visites : **123 177**

L'ANTICIPATION : UN ENJEU RESPONSABLE

Accompagner les mutations des entreprises reste un axe politique fort qui s'exprime, dans le cadre :

- **d'actions collectives** favorisant les structurations de secteurs et/ou de filières. À ce titre, deux projets sont en cours d'élaboration : un Contrat d'Actions Collectives Métiers de Bouche et un autre au niveau des Travaux publics. Deux secteurs se sont également inscrit dans des démarches de structuration préalable : l'environnement et les TIC ;
- **d'actions individuelles** permettant à des entreprises de se relancer avec un dispositif d'appui à la relance (DAR) et un dispositif de maintien dans l'emploi (DME). En 2013, une entreprise a été accompagnée dans le cadre du DME pour 44 000 €.

SOUTENIR L'AGRICULTURE LIMOUSINE

INSTALLER

Outre les aides aux jeunes agriculteurs et les dispositifs d'aide tant au foncier qu'à l'emploi en agriculture, le réseau DIVA réunit 25 partenaires qui accompagnent les projets de diversification agricoles et agri-ruraux. Depuis 2008, 788 porteurs de projets ont été accueillis dans des secteurs diversifiés : maraîchage bio, aviculture… Quelques 353 dossiers ont été aidés (64 en appui à l'émergence dont 3 collectifs, 280 en appui au montage dont 22 collectifs, 9 en suivi post création dont 1 collectif). 124 dossiers ont été clôturés pour 80 installations, 26 créations d'ateliers et seulement 18 abandons soit un taux global de réussite de 85%.

Politique jeunesse

Jeunes agriculteurs

Le soutien aux Jeunes Agriculteurs se traduit par le financement, dans le cadre du Programme Installation Transmission 2012-2013, des actions d'animation et de communication et le cofinancement de l'animation des Points Info Installation (PII) qui accueillent environ 200 candidats par an dans chaque département. L'ensemble de ces actions est financé par l'État et la Région dans le cadre du PIDIL (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales).

En 2013, 20 aides ont été attribuées pour un montant de 104 804 €.

DÉVELOPPER ET STRUCTURER LES EXPLOITATIONS

Le « Projet Global », dispositif d'aides aux investissements individuels a permis de soutenir 262 projets en 2013 pour un montant de crédits régionaux de 2,4 millions d'€. Sur l'ensemble de la période 2007-2013, 16,5 millions d'€ ont été attribués pour 973 projets.

La Région intervient auprès des CUMA (314 coopératives d'utilisation de matériels agricoles aidées depuis 2008 sur les 415 existantes), des industries agro-alimentaires et des filières émergentes (laine…).

Les contrats de progrès permettent de structurer les filières et les exploitations grâce à une stratégie de différenciation des produits (signes de qualité…), de maintenir l'emploi tout en contribuant à la performance environnementale. Plusieurs secteurs sont concernés : les bovins-viande, le lait, les ovins, les porcins, les équins et les petits animaux, les fruits et légumes pour la pomme (appui à la promotion de la pomme golden qui bénéficie d'une AOP). Les autres filières comme la châtaigne et la viticulture sont en développement, avec une forte demande en produits du maraîchage notamment en circuit court.

Le lancement de l'appel à projet « Développement de la finition des produits bovins en Limousin » doté de 500 000 € pour la période 2013-2014 a pour objectif d'augmenter le nombre de bovins finis de 9 300 têtes (+4%). Cela a permis de maintenir les capacités d'engraissement en 2013 et de faire face aux conséquences de la sécheresse en 2011. Un contrat spécifique pour l'Agriculture Biologique a été signé pour renforcer et conforter la filière. Depuis 2008, le nombre d'exploitations en AB a progressé de 43 % pour atteindre 530 en 2013.

ANTICIPER

Le Programme Limousin Agriculture Climat a pour objectif de faire contribuer l'agriculture à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la fixation de carbone et de rendre plus autonomes et économes en énergie et en fourrages les exploitations agricoles.

Quatre programmes sont mis en place pour inciter aux économies d'énergies sur les exploitations (via un diagnostic énergie) et pour former les exploitants sur les enjeux énergétiques. Enfin, un programme structurel est dédié à l'herbe et au fourrage en vue d'améliorer l'autonomie fourragère ; une expérimentation sur l'autonomie en eau des exploitations agricoles a démarré en Creuse. Le Limousin est membre de l'Association des Régions Européennes et des Produits d'Origine. L'AREPO travaille au renforcement de la politique européenne pour les indications d'origine et les produits de qualité ainsi qu'au développement de la promotion des logos et des produits AOP et IGP auprès des consommateurs européens.

AMOINDRIR L'IMPACT DES ALÉAS CLIMATIQUES

La Région Limousin a démontré sa capacité de réaction lors des crises conjoncturelles en soutenant le monde agricole dans ces épreuves. Ainsi, depuis 2010, ce sont 5 065 127 € qui ont été mobilisés dans le cadre des dispositifs « Russeting 2010 », « Sécheresse 2011 » ou lors du gel des arbres fruitiers en 2012. En 2013, le gel des arbres fruitiers a mobilisé 737 537 €.

SOUTENIR LA RENTABILITÉ DE LA FORÊT LIMOUSINE

La Région Limousin a consacré environ 1,3 million d'euros en 2013 pour soutenir la filière forêt bois. Elle a aussi participé à un important travail de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés pour proposer un programme régional ambitieux de la forêt et du bois. Ce programme définit les orientations et les objectifs pour renforcer la compétitivité de la filière, améliorer sa création de valeur ajoutée et d'emplois et garantir la gestion durable des forêts.

Le secteur du bois-construction est apparu comme une priorité stratégique incontournable qui s'inscrit pleinement dans les enjeux d'avenir portés par la rénovation urbaine et l'isolation thermique des bâtiments. Il constitue un gisement potentiel d'emplois et une source de plus-value prometteurs pour le Limousin et encourage par ailleurs une sylviculture de qualité, orientée davantage vers le bois d'œuvre, soucieuse d'amélioration des peuplements et de valorisation locale des bois.

Fonds européens

La Région a mobilisé en 2013, 4,2 millions d'€ en délégation de gestion du Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (FEADER 2007-2013). Il s'agit de 29 dossiers d'appui aux exploitations agricoles, du soutien aux industries agro-alimentaires et de l'aide à la promotion des produits touristiques ainsi que l'animation des chartes forestières (38,5 %). Les dossiers des services en zone rurale (accueil des populations, services de proximité dont les maisons de santé…) représentent à eux seuls 61,5 % de la consommation 2013. Globalement, le taux de programmation de la maquette pluriannuelle FEADER est de 90 %.

CHIFFRES CLÉS

Les engagements financiers agricoles 2013

- **Installer : 255 484 €**

PIDIL : **104 804 €**
Aides au foncier : **44 192 €**
Réseau DIVA : **60 252 €**
Massif Central : **40 236 €**
Aides à l'emploi : **6 000 €**

- **Développer et structurer : 5 251 078 €**

Projet Global : **2 396 565 €**
Aide aux CUMA : **338 880 €**
Contrats de progrès des filières : **1 026 566 €**
Filière agriculture biologique : **120 512 €**
Filières émergentes : **83 368 €**
COT emploi et formation : **35 000 €**
Agriculteurs en difficulté : **58 553 €**
Industries agroalimentaires : **1 025 230 €**
Promotion des produits : **166 404 €**

- **Anticiper : 300 072 €**

Programme Limousin Agriculture Climat : **42 437 €**
Réseau Agriculture Durable : **129 499 €**
Programme Structurel Herbes et Fourrages : **110 282 €**
Expérimentation autonomie en eau : **17 854 €**

- **Réagir : 737 537 €**

- **Forêt : 1 300 000 €**

PÔLE AMÉNAGEMENT

FAVORISER LE BIEN-VIVRE DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

L'année 2013 aura vu la fin de la politique de contractualisation lancée en 2008 avec les pays, les parcs naturels régionaux, les agglomérations. La prochaine génération de contrats de territoires, fruit d'une large concertation, verra le jour début 2015. 2013 était aussi la dernière année de programmation du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Son « effet levier » sur les projets des territoires est évident : Maisons de santé pluridisciplinaires, tourisme durable, valorisation du massif forestier… L'accueil de nouvelles populations demeure la priorité des politiques régionales. Le portail de l'installation et de la création d'entreprises, icienlimousin.fr en est un outil avec les campagnes de prospection des porteurs de projets ou le dispositif « Construire son projet en Limousin ».

L'attractivité du territoire passe par la qualité de ses infrastructures de transport et de communication. Garantir la pérennité et l'attractivité de l'offre de transport ferroviaire en Limousin est donc un enjeu majeur. Le renouvellement du parc des matériels roulants, l'aménagement du réseau et des gares, la création de pôles d'échanges multimodaux y concourent. L'avis favorable à la déclaration d'utilité publique de la ligne ferroviaire à grande vitesse Poitiers-Limoges crédite ces politiques. La mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) et le lancement de sa phase pilote vise à assurer aux territoires ruraux une desserte en haut et très haut débit de même niveau que celle des agglomérations.

Le maintien de la qualité de l'environnement et du cadre de vie est la condition de l'aménagement du territoire régional. Les schémas régionaux de cohérence écologique et climat air énergie, confortés par le Plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, y veillent. Dans une même cohérence, les politiques de développement culturel et sportif participent à l'attractivité du territoire régional : Festivals et développement durable, valorisation de l'histoire et du patrimoine (Vidéoguide Limousin), développement des sports de nature…

MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : lutter contre le changement climatique

Après deux années d'élaboration, en concertation avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) a été approuvé par l'État et la Région. Ce schéma définit la stratégie de la région Limousin en matière de lutte contre le changement climatique aux horizons 2020 et 2050.

Ses objectifs sont de réduire de 25 % les consommations énergétiques, de 18 % les émissions de gaz à effet de serre et de porter la production d'énergies renouvelables à hauteur de 55 % des consommations régionales en 2020. En annexe, le Schéma Régional Éolien identifie les parties du territoire favorables au développement de l'énergie éolienne. Le SRCAE servira désormais de cadre stratégique aux collectivités territoriales (plans climat énergie territoriaux, plans locaux d'urbanisme…) et renforcera la cohérence des actions engagées. Pour poursuivre son engagement pour la transition énergétique, la Région va se lancer dans l'élaboration de son Plan Climat Énergie Régional.

SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE : lancement de l'étude

En septembre 2013, la Région en copilotage avec l'État, s'est engagée dans l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Ce schéma vise à répondre aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux naturels limousins. Il constitue un nouvel outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité.

L'élaboration du SRCE se faisant dans le cadre d'une large concertation avec les acteurs régionaux et locaux, un schéma de gouvernance du projet a été mis en place. Ses instances seront mobilisées début 2014.

À noter aussi que la séance d'installation du Comité Régional Trame Verte et bleue (CRTVB) a eu lieu le 8 janvier 2013. Cet organe a vocation à s'exprimer sur toute procédure portant sur la biodiversité, et donc sur les différentes étapes du SRCE.

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : mise en œuvre de la phase pilote

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique prévoit un déploiement en quatre phases, en donnant une priorité aux principaux bassins de vie et d'activité, puis en s'élargissant aux zones moins denses. La première étape du SDAN (2013-2017) se fixe un objectif de débit minimum jusqu'à l'abonné de 5 Mb/s et 35 % de fibre optique (FTTH – initiatives publiques et privées cumulées).

Pour lancer sa mise en œuvre et que les territoires ruraux ne prennent pas de retard par rapport aux agglomérations, le syndicat mixte DORSAL a décidé de conduire une expérimentation, dite «phase pilote » sur deux ans (2013-2014) dans l'attente du lancement d'une tranche ferme avec une nouvelle DSP prenant effet à compter de 2015. L'enveloppe prévue pour les travaux est estimée à 15 millions d'€. Réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de DORSAL, ces investissements sont centrés sur le présent « Appel à expression des besoins », pour un montant estimé de 13 millions d'€ : une intervention en direction des 18 territoires (EPCI) retenus et un complément d'environ 2 millions d'€, hors processus d'appel à expression des besoins.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

SENSIBILISATION À LA GÉOTHERMIE

En partenariat avec l'ADEME et l'État, la Région a organisé en 2013 une journée de sensibilisation à la géothermie. Cette journée, destinée aux maîtres d'ouvrages, architectes, bureaux d'études, aménageurs et urbanistes, avait pour objectif de démontrer l'intérêt de cette énergie renouvelable et de présenter les potentialités du Limousin. Elle a réuni plus de 100 acteurs et permis de présenter les différentes techniques de géothermie, leurs nombreuses applications. Pour poursuivre la dynamique initiée, le partenariat «Action Climat» entend, en 2014, accompagner l'élaboration de l'atlas géothermique du Limousin et la réalisation d'opérations exemplaires et démonstratives pour le bâti existant et la construction.

CHARTE « ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES »

Depuis 2008, Limousin Nature Environnement, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Limousin (FREDON), le CPIE des Pays creusois et le CPIE de la Corrèze ont lancé la charte «zéro pesticide dans nos villes et villages» en Limousin. Depuis cette date, ils sont soutenus financièrement par la Région.

Après les premières années consacrées à la sensibilisation des collectivités, l'action est entrée dans une deuxième phase avec la consolidation de la cellule de veille régionale sur les pesticides et les méthodes alternatives ainsi que l'accentuation sur les conseils et la formation des agents techniques. Chaque collectivité et établissement engagés (158 en Limousin) met en place des indicateurs et un suivi.

En 2014, les structures vont accompagner de nouvelles collectivités et développer un programme d'animations et d'informations en direction de la population.

Cette action trouve encore plus de sens avec la loi adoptée le 23 janvier 2014 qui interdit en France les produits phytosanitaires dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.

DÉPLOIEMENT DES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

L'Agence Régionale de Santé (ARS) du Limousin, la Région Limousin et la Mutualité Française Limousin ont signé le 13 novembre 2013, une convention tripartite de partenariat pour favoriser le déploiement des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP). Elle permet de reconnaître la Mutualité comme un partenaire de l'ARS et de la Région dans la mise en œuvre, depuis 2007, de la politique concernant les MSP. Cette convention définit le cadre d'intervention technique et financier de la Mutualité, ainsi que ses missions d'accompagnement auprès des porteurs de projets et des professionnels de santé de premier recours. Cet accompagnement porte sur l'élaboration du projet de santé, la participation au fonctionnement des MSP et la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé.

NOUVEAU DISPOSITIF HABITAT SOCIAL

En 2013, la Région Limousin a mis en place un nouveau dispositif Habitat Social orienté sur la maîtrise de l'énergie et permettant de diminuer les charges des locataires. L'intervention de la Région porte uniquement sur les opérations de réhabilitation de logements portées par les offices bailleurs, les communes et les intercommunalités, avec possibilité d'intervention sur les transformations d'usage des logements réalisées par les communes et intercommunalités de moins de 5 000 habitants. L'intervention de la Région porte sur les travaux de maîtrise de l'énergie permettant d'atteindre l'étiquette C. Par ailleurs, la Région peut accorder des aides exceptionnelles pour la mise en place de projets innovants. En 2013, la Région a financé 8 opérations de réhabilitation soit au total 169 logements sociaux pour un montant total de subventions de 366 755 €.

ÉTUDE SUR LA RÉCUPÉRATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE).

La Région a engagé début 2013 une réflexion sur la mise en place d'un système de récupération et de vente de CEE pour ses actions éligibles (actions sur son patrimoine : travaux d'économie d'énergie éligibles aux CEE réalisés sur l'ensemble des bâtiments, propriétés de la Région ; opérations sur son territoire : travaux réalisés par les acteurs du territoire et subventionnés par la Région). L'évaluation du potentiel de récupération de CEE au travers de ces deux grandes actions éligibles a démontré l'existence d'une source financière non négligeable. Ainsi, la Région aurait pu potentiellement valoriser en son nom propre des CEE liés aux travaux d'économie d'énergie sur les lycées entre 2011 et 2013 pour un montant total d'environ 158 000 €. Fort de ce constat, il sera lancé courant 2014 une première procédure définitive de récupération des CEE sur le patrimoine régional.

CHIFFRES CLÉS

IRCELIM, Plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics dans le cadre du Programme d'Initiative pour la Croissance et l'Emploi 2012-2013

Bilan 2013

- Plan doté d'un montant de **3 millions d'€** ;
- **48 projets déposés et éligibles aux 3 appels à projets** constituant ce plan :
  - 14 projets dans le cadre de l'appel à projets « chaleur bois économe en énergie »,
  - 15 projets dans le cadre de l'appel à projets « Réhabilitation énergétique performante des bâtiments publics »,
  - 19 projets dans le cadre de l'appel à projets « Construction de bâtiments publics très performants énergétiquement » ;
- **27 dossiers engagés financièrement en 2013** pour un **montant de subvention** de **2 215 889 €** :
  - 6 dossiers dans le cadre de l'appel à projets « chaleur bois économe en énergie » pour un montant de subventions de 319 850 €,
  - 8 dossiers dans le cadre de l'appel à projets « Réhabilitation énergétique performante des bâtiments publics », pour un montant de subventions de 616 229 €,
  - 13 dossiers dans le cadre de l'appel à projets « Construction de bâtiments publics très performants énergétiquement » pour un montant de subventions de 1 279 809 €.

Dispositif « Énergie Habitat » d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie en direction des propriétaires occupants et bailleurs sous conditions de ressources

Bilan 2013

- **1 105** diagnostics thermiques préalables aux aides aux travaux de maîtrise de l'énergie et pris en charge à 100% par la Région ont été commandés sur l'ensemble du Limousin.
- **162** projets de propriétaires occupants ont été financés, pour un montant total d'aides régionales de **546 238 €,** soit un montant moyen de subvention de 3 371 €.
- **6** logements de propriétaires bailleurs ont été aidés, pour un montant total d'aides de **13 881 €**, soit un montant moyen de subvention de 2 313 €.

PRÉSERVER LA COHÉSION ENTRE TERRITOIRES

FIN DE LA CONTRACTUALISATION 2008-2013

2013 a vu la clôture des contrats 2008-2013 permettant de soutenir les projets des communes, intercommunalités et autres porteurs de projets publics et privés. Cette contractualisation a permis d'accompagner les dynamiques territoriales à travers la mise en place d'une démarche partenariale entre l'État, la Région, les Départements et les territoires de projet (Pays, Parcs naturels régionaux, Agglomérations). Sa mise en œuvre a conforté plusieurs principes qui serviront de ligne de conduite aux futures politiques territoriales 2015-2020 :

- Favoriser une couverture de l'ensemble du Limousin en privilégiant une échelle supra-communautaire,
- Accompagner les territoires dans la définition de stratégie de développement,
- Encourager une gouvernance locale mixte pour accroître la participation des acteurs socioprofessionnels et associatifs,
- Co-construire des politiques entre la Région et les territoires dans le respect des orientations régionales définies,
- Mener des expérimentations.

ATELIERS THÉMATIQUES SUR LES FUTURES POLITIQUES TERRITORIALES 2015-2020

Le 29 juin 2012, le Président du Conseil régional a réuni les territoires pour préparer le débat sur les futures politiques territoriales. Dans ce cadre, le service Cohésion Territoriale a organisé au 1er semestre 2013, en partenariat avec le Réseau Rural Régional, une série d'ateliers thématiques à destination des territoires. Ils ont permis d'engager une concertation pour enrichir la réflexion et alimenter la future contractualisation. 9 thèmes ont été abordés : forêt, foncier agricole, culture, TIC, énergie-climat, tourisme, circuits courts et de proximité, politique des temps, sports de nature. Ces ateliers ont regroupé 342 participants (élus et techniciens) sur 16 journées.

Ces travaux ont été restitués le 27 novembre en présence des représentants des territoires. Cette réunion a permis de dresser la feuille de route pour la signature des prochains contrats de territoires début 2015.

CHIFFRES CLÉS

S'agissant de la fin de la contractualisation 2008-2013, ayant donné lieu à la signature de contrats conclus avec les Pays, les PNR et les agglomérations limousines, l'année 2013 a connu un fort engagement financier de la part de la Région.

Près de **13 millions d'euros** ont été attribués pour des **projets d'aménagement du territoire et de développement local.**

Politique jeunesse

Parmi les projets accompagnés dans le cadre des contrats de territoires, un nombre conséquent concerne la jeunesse. De nombreux équipements enfance/jeunesse concernant les modes de garde ont été cofinancés par la Région. À titre d'exemple peuvent être cités : la restructuration de la maison de l'Enfant à Égletons, la création d'une structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Ambazac, la construction d'une micro-crèche à Linards.

Fonds européens

Fin de la programmation des fonds européens 2007-2013 (FEADER)

En 2013, dernière année de programmation des fonds européens, les mesures dédiées aux territoires ont été fortement mobilisées. Plusieurs démarches se sont concrétisées à travers des projets structurants. C'est le cas des Maisons de Santé Pluridisciplinaires dont la réussite repose sur le binôme élus du territoire et professionnels de santé. Les fonds européens ont aussi permis d'accompagner et de renforcer des dynamiques territoriales et transversales : accueil de nouvelles populations, mise en œuvre de chartes européennes du tourisme durable, animation d'actions liées aux massifs forestiers. Cette période de programmation met en évidence l'effet levier attendu par les fonds européens dans les projets de territoire. La Région Limousin a poursuivi son soutien aux programmes d'actions des 8 Groupes d'Action Locale (GAL) du Limousin dans le cadre du programme européen Leader. Celui-ci a pour objectif le développement local des zones rurales. Commencé en 2008, ce programme s'achèvera en 2015.

ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS

ÉTUDE ÉVALUATIVE ET PROSPECTIVE DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET DES ACTIONS ÉCONOMIQUES TERRITORIALISÉES

La Région s'est engagée depuis plusieurs années à créer les conditions favorables au maintien et à l'accueil des populations (Démarches Collectives Territorialisées ; politique d'accueil). Pour accompagner ces politiques dans une plus grande efficacité et une meilleure réponse aux besoins des territoires et des porteurs de projet, la Région a lancé en avril 2013 deux missions d'évaluation. La volonté régionale étant de mener une démarche concertée, des ateliers départementaux se sont déroulés du 16 au 18 septembre 2013 avec comme objectif d'approfondir les enjeux et une proposition d'évolution des politiques d'accueil, de maintien et de développement de populations et d'activités. Un séminaire régional s'est tenu le 15 octobre, marquant l'aboutissement du travail d'évaluation ainsi que les orientations stratégiques pour la politique de demain.

LE SITE INTERNET WWW.ICIENLIMOUSIN.FR AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS ÉCONOMIQUES !

Le portail de l'installation et de la création d'entreprises en Limousin, Ici en Limousin, ouvre sur deux sites complémentaires : Osez en Limousin et Créer en Limousin. Conçu selon l'esprit de la marque territoriale, ce site a été lancé mi-2013 pour être un vrai outil au service de l'information des porteurs de projets extérieurs à la région ainsi que ceux résidant en Limousin, quel que soit leur domaine d'activité et leur état d'avancement. Il est également un moyen privilégié de prospection grâce à l'envoi de newsletters mensuelles qui peuvent être, soit envoyées à la liste d'abonnés déjà constituée grâce au site Op'en Limousin (659 abonnés depuis sa création en novembre 2010), soit à des cibles particulières par l'achat ou la constitution de fichiers thématiques. Une première newsletter a d'ailleurs été envoyée en novembre 2013 aux abonnés et à 1187 « influenceurs » régionaux et nationaux identifiés pour en faire la promotion.

PROSPECTION DES PORTEURS DE PROJET : PARTENARIAT AVEC LIMOUSIN EXPANSION

Depuis l'automne 2013, la Région a initié un partenariat avec Limousin Expansion afin de tester un nouveau canal de prospection de porteurs de projets, le site internet www.creer-mon-business-plan.fr. Mis en place par Limousin Expansion en 2011, ce site permet aux internautes de faire en quelques clics, une évaluation de leur projet d'entreprise. Cette démarche permet d'identifier des futurs chefs de PME et de TPE à qui Limousin Expansion et la Région proposent, respectivement, leur offre d'accompagnement. Le service Nouvelle Population, Nouvelles Activités, a pu assurer 54 rendez-vous téléphoniques : la majorité des contacts attendait des informations générales sur la région, 14 ont été orientés vers des dispositifs d'accompagnement du Réseau d'Accueil pour lesquels en septembre 2013, un projet s'est déjà concrétisé en Limousin.

Cette démarche a éveillé l'intérêt de ces porteurs de projets pour le Limousin, beaucoup se sont inscrits sur la newsletter Op'en limousin et surveillent les opportunités d'installation.

Politique jeunesse

Le forum du logement pour les jeunes de la communauté d'agglomération de Brive

Améliorer les conditions d'accueil des étudiants sur l'agglomération de Brive est l'un des objectifs de la politique d'accueil initiée en 2012 par la communauté d'agglomération avec le soutien de la Région.

Dans ce cadre, le 24 août 2013, la Communauté agglomération a organisé le « Forum du logement pour les jeunes ». Cet événement proposait des rencontres rapides et ciblées entre jeunes étudiants, apprentis ou stagiaires à la recherche d'un logement à Brive et ses environs et des propriétaires bailleurs : chambre chez l'habitant, studio, appartement et même colocation. Des experts du logement et de l'habitat étaient également présents. Ils ont répondu à des questions administratives ou juridiques (rédaction du bail, aides au logement…) liées à la location.

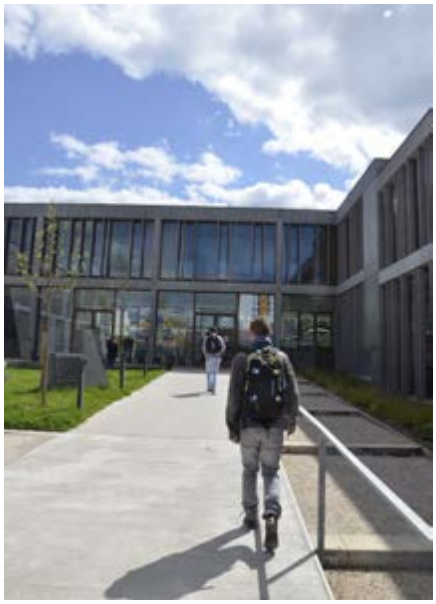

CHIFFRES CLÉS

Rendez-Vous en Limousin

Nombre de bénéficiaires	Montants budgétaires
37 dossiers acceptés par département : 17 projets en Corrèze 12 projets en Creuse 8 projets en Haute-Vienne	Une enveloppe de 2 000 € maximum est ouverte par porteur de projet.

Bilan des Actions Économiques Territorialisées

Nombre de bénéficiaires	Montants budgétaires
Services Essentiels à la Population : 12	219 037 €
Zones d'Activités : 2	18 880 € (études préalables)
Démarches Collectives Territorialisées : 12 territoires	848 653 € (661 338 € programmes actions et 187 315 € animation et assistant technique)

« CONSTRUIRE SON PROJET LIMOUSIN » : 2 SESSIONS EN 2013

Ce dispositif Régional permet d'accompagner les porteurs de projets souhaitant s'installer en Limousin. Des sessions collectives organisées sur un territoire leur permettent de travailler sur leur changement de vie, leur projet professionnel, avec des temps d'échanges, témoignages, rencontres avec les partenaires économiques, acteurs et élus du territoire. En 2013, deux sessions se sont déroulées à Aubusson et Saint-Junien. 14 projets ont été accompagnés, dont un a été réalisé dès novembre 2013 avec la reprise d'un restaurant sur le Pays Ouest Limousin. À ce jour, 6 projets sont en cours de réalisation sur des secteurs d'activité très divers : parc animalier, restauration ambulante, crèche itinérante, reprise de commerce, savonnerie, etc. Les frais de l'animation, assurée par un prestataire, sont pris en charge à 50% par l'État dans le cadre du contrat de plan État-Région. Les frais d'hébergement et restauration des participants sont à la charge de la Région.

Fonds européens

Une coproduction de reportages sur la chaîne Demain cofinancée par l'Europe

La chaîne nationale Demain est consacrée à l'emploi et la formation, la création d'activités et la transmission d'entreprises, l'attractivité territoriale et le développement local. Pour appuyer la politique d'accueil d'actifs de la Région et capter de nouveaux migrants, la coproduction d'émissions « Demain en Limousin » est apparue comme un levier important de la démarche institutionnelle. En 2013, Demain aura produit 208 émissions comprenant 95 reportages tournés en Corrèze, 76 tournés en Creuse, 97 en Haute-Vienne. La mise en œuvre du FEDER 2007-2013 a permis de cofinancer cette opération de promotion de l'attractivité du territoire et de la prospection de porteurs de projets à hauteur de 20 %.

OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS POUR LE TER

Garantir la pérennité de l'offre de transport ferroviaire en Limousin dans les années à venir est un enjeu majeur. À ce titre, la Région doit assurer le renouvellement de son parc matériel, dont seize engins arrivent en fin de vie. La Région a donc acquis cinq automoteurs X73500 (82 places) auprès de la Région Nord-Pas-de-Calais qui sont en circulation sur les lignes régionales depuis le 15 décembre 2013. Ce matériel accessible renforcera les capacités de plusieurs lignes.

Cette première étape de renouvellement annonce la poursuite de l'acquisition de matériels en 2014.

LGV POITIERS-LIMOGES : AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Commission d'Enquête Publique qui s'est réunie du 30 mai au 12 juillet 2013 a rendu un avis favorable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Poitiers-Limoges.

La Commission a en particulier mis en avant le fait que dans une économie de plus en plus mondialisée et concurrentielle où l'Europe occupe une place importante, Limoges, la Haute-Vienne, Brive, la Corrèze, Guéret, mais aussi au-delà du Limousin le Cantal, le Lot et la Dordogne ne peuvent être tenus à l'écart de la grande vitesse.

La Déclaration d'Utilité Publique doit désormais être prise pour déclencher le commencement des travaux.

LA LIVRÉE RÉGIONALE SUR LES TRAINS RÉGIONAUX

Afin d'affirmer son rôle en tant qu'autorité organisatrice du transport régional, la Région a débuté en 2013 la personnalisation des matériels roulants TER Limousin par une livrée conforme à l'identité visuelle de la Région.

Cette démarche a pour finalité une meilleure identification de la Région Limousin sur les trains, de rendre le matériel plus attrayant et de dynamiser l'image de la Région en développant une identité visuelle régionale forte.

L'identification de la Région permettra, d'une part, pour les voyageurs, d'augmenter leur sentiment d'appartenance au Limousin et faire connaître l'investissement de la Région dans ce domaine et, d'autre part, pour le grand public, de valoriser le rôle de la Région et de contribuer à développer l'attractivité du mode ferroviaire.

CHIFFRES CLÉS

Le réseau de transport régional est constitué de **15 lignes** dont 5 sont effectuées en totalité par car et 3 sont mixtes (train + car). En 2013, **1 418 000** kilomètres commerciaux ont été assurés par autocar et **4 431 000** kilomètres par train. L'offre routière représente donc **24 %** de l'offre régionale.

Au même titre que les gares, l'aménagement des arrêts routiers est un facteur important de la visibilité, de la fréquentation et de la sécurité du réseau de transport régional. **53 points d'arrêts routiers** en Creuse ont ainsi été équipés de panneaux d'information horaire. L'équipement en Corrèze et en Haute-Vienne interviendra en 2014.

Politique jeunesse

Le dispositif Chéquier Limousin École

Il permet aux écoles d'utiliser le TER à des tarifs avantageux pour découvrir les territoires limousins lors de sorties pédagogiques encadrées. Ainsi, en 2012, 2045 chéquiers ont été vendus, 2 243 en 2013.

Depuis la mise en œuvre de ce dispositif en 2001, ce sont 33 320 chéquiers qui ont été délivrés. Ils ont ainsi permis au jeune public de découvrir ce mode de transport public.

Fonds européens

Le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Brive

Inauguré le 31 janvier 2014, il a bénéficié de 1 308 338 € provenant du FEDER. Il constitue l'une des principales opérations du volet territorial du Contrat de projets État-Région 2007-2013.
Interface assurant la complémentarité entre les différents modes de transport, il constitue également un aménagement urbain. En effet, désormais, une nouvelle entrée de gare côté sud a été aménagée. Les capacités de stationnement ponctuel autour de la gare ont été développées. Un accent particulier a été porté sur l'information aux voyageurs ainsi que sur la mise en accessibilité de l'ensemble de la gare (installation de 5 ascenseurs, pose de bandes podotactiles).

CHIFFRES CLÉS

Dépenses routières 2013 :
En Creuse (axe structurant et RD941)= 1 413 775 € ;
Aménagements sur la RN141 en Haute-Vienne = 2 218 076 €

Fonctionnement des aéroports régionaux :
1 858 000 € pour Limoges
et 3 22 000 € pour Brive soit
2 180 000 € au total

Budget global de la Direction des Transports et Déplacements :
21 756 000 € en investissement et
71 163 000 € en fonctionnement

DÉVELOPPER L'ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT

EXPÉRIMENTATION TRÈS HAUT DÉBIT ZA-ZI BRIVE

La Région a soutenu l'Agglo de Brive dans son expérimentation pour raccorder les entreprises des Zones d'Activités et des Zones Industrielles au Très Haut Débit (THD) : prise en charge des frais de raccordement sur le réseau DORSAL, jusqu'en limite de propriété, intervention restreinte au domaine public. Les frais de desserte interne étant pris en charge par Axione Limousin. 16 entreprises ont demandé à bénéficier de ce dispositif. L'enveloppe financière maximale allouée par l'Agglo de Brive et ses partenaires financiers pour 2012 / 2013 est de 200 000 € : Agglo de Brive 100 000 €, Département de la Corrèze 50 000 €, Région Limousin 50 000 €. Une opération similaire a été menée sur le territoire de Tulle Agglo.

PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE DU JALON 1 DU SDAN

Le syndicat mixte Dorsal a passé en 2013 un accord cadre doublé d'un premier marché avec un prestataire pour être accompagné au pilotage stratégique et à la mise en œuvre du SDAN pilote. Parmi les missions principales de ce premier marché, la réalisation des schémas d'ingénierie des EPCI retenus dans le cadre de l'Appel à Expression des Besoins du SDAN pilote. La Région Limousin accompagne le syndicat mixte Dorsal en sa qualité de financeur principal du SDAN pilote et du contrat cadre encadrant l'ensemble des missions d'AMO (coût estimé à 500 000 € sur la période pilote). La Région s'implique comme chef de file des collectivités membres de Dorsal, dans toutes les actions préparatoires à la généralisation du Jalon 1 du SDAN, pour la réalisation d'un futur réseau d'initiative publique de 2e génération.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU SITE DE VASSIVIÈRE

L'étude du projet d'aménagement du site de Vassivière a été initiée en début d'année, à la demande du syndicat Lac de Vassivière. Le projet concerne la commune d'Auphelle (raccordements en fibre optique et en technologie radio Wifi) et l'Île (raccordements des bâtiments en fibre). Les travaux ont débuté fin 2013. Le budget global est estimé à 160 000 € HT.

Politique jeunesse

Partenariat avec l'association « le 400 »

L'Usine numérique du 400 a pour objectif de développer l'acculturation au numérique dans les domaines de l'audiovisuel, de l'événementiel, du « e-design » et de la culture.

Elle a transformé ses locaux en un centre de ressources innovant, composé d'un espace de co-working (avec une salle de réunion), d'un studio multi-support, et d'un espace public multimédia. En contrepartie du partenariat, l'association s'est engagée à organiser des actions de sensibilisation des jeunes sur plus de 20 métiers de l'audiovisuel et du design numérique et à travers une soixantaine de journées dédiées à la découverte d'ateliers numériques pédagogiques.

CHIFFRES CLÉS

Le SDAN pilote du Limousin (2013 /2015) bénéficie d'une enveloppe totale de **15 millions d'€** : soit **1,5 million d'€** de fonds FEDER, **6 millions** de la Région, **3** de l'État, et **4,5 millions** des Départements et EPCI.

Sur cette enveloppe :

- **13 millions** sont réservés aux opérations d'aménagement numérique relatives à « l'Appel à Expression des Besoins » lancé en direction des EPCI, de déploiement de fibre optique (FFTH et FTTO), ainsi qu'aux actions de montée en débit.
- **2 millions d'€** sont alloués à des actions ponctuelles, le plus souvent liées au développement économique.

GARANTIR AUX LIMOUSINS L'ACCÈS AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

30 ANS D'ART CONTEMPORAIN

Le Fonds Régional d'Art Contemporain a fêté ses 30 ans. Il était présent à Toulouse avec l'ensemble des FRAC. Son film, œuvre d'art et docu-fiction, a rencontré un beau succès. Lac & S-LaVitrine a proposé un événement pour ses 30 ans de soutien à de jeunes artistes. Le Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre a déposé ses œuvres dans tous les lieux d'art de la région. Le Centre d'Art de Meymac a remis en lumière la richesse des collections régionales avec l'exposition « Limousin, l'exception culturelle ». 2013 fut également la première année complète d'accueil d'artistes en résidence au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière.

Le dynamisme de la Région en matière d'art contemporain est un moteur de développement économique et d'aménagement culturel du territoire. Il véhicule une image créative et innovante du Limousin.

© CAC Meymac

FESTIVALS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région soutient une soixantaine de festivals. Ils permettent de valoriser les artistes, de créer des emplois artistiques, culturels et techniques et d'apporter une offre artistique de proximité en animant les territoires.

En adoptant la charte « festivals et développement durable », la Région souhaite rappeler la nécessité de l'accès à tous à la culture en luttant contre la fracture générationnelle, géographique et financière, favoriser les retombées économiques locales, notamment par l'emploi des artistes et techniciens installés en Limousin et préserver les atouts environnementaux. Cette charte est basée sur un engagement volontaire des festivals. En 2013, trois festivals ont officiellement signé la charte : la Route du Sirque, Paroles de Conteurs et les Nuits de Nacre.

Politique jeunesse

La Direction de la culture soutient de nombreuses actions en direction des jeunes, enfants, adolescents ou jeunes adultes : soutien à la création et à la diffusion Jeune Public (la Marmaille, seule scène jeune public en Limousin, des équipes artistiques diverses spécialisées dans la création jeune public) ; soutien aux scènes spectacle vivant qui programment toutes des spectacles pour les jeunes et aux lieux d'art contemporain qui proposent tous des ateliers avec les scolaires ou des activités à pratiquer en famille (Espace Rebeyrolle, CIAP de Vassivière…) ; soutien à la réalisation d'œuvres d'art (Felletin, Brive) impliquant des lycées professionnels ; soutien à l'éducation artistique (3 PREAC, lycéens au cinéma, lycéens au théâtre…) ; soutien à la formation et à l'insertion des jeunes artistes (Académie, ENSA) ; soutien aux festivals proposant des actions envers les jeunes (ateliers, académies, spectacles jeune public…) ; soutien dans le cadre de culture à l'hôpital aux actions dans les services pédiatrie (APICEM Brive).

Fonds européens

L'Europe soutient le Limousin dans le domaine culturel par un apport financier à différentes opérations : Itinéraires de Cirque en Massif Central (Pôle National de Cirque « le Sirque » de Nexon), projet Langues, Danses et Musiques traditionnelles (IEO et CRMT), dispositif Dynamiques des Arts Vivants qui facilitent la circulation des artistes spectacle vivant sur le territoire du Massif. Nombre de festivals et manifestations sont par ailleurs soutenus par Leader, même si 2013 a été marquée par une forte baisse.

CHIFFRES CLÉS

Projets aidés en fonctionnement pour le spectacle vivant :

- 1,73 million d'€ pour 21 lieux permanents
- 48 projets portés par des équipes artistiques professionnelles
- 51 festivals auxquels on peut ajouter 9 festivals portés par des structures permanentes ou aidés au titre du fonds de soutien aux initiatives culturelles locales

Aides accordées pour les arts plastiques

- 1,37 million d'€ pour les 16 lieux permanents
- 10 expositions temporaires
- 2 commandes d'œuvres d'art

Aides à l'édition :

- 90 ouvrages aidés au titre de l'aide au projet ou du programme éditorial.

Aides à la production cinématographique et audiovisuelle :

- 46 films aidés (pour 140 demandes instruites) : 18 documentaires, 8 courts métrages, 5 longs métrages, 1 téléfilm et 14 aides à l'écriture.
- 12 films accueillis (1 long métrage, 1 série TV et 10 courts métrages) pour 92 jours de tournage.
- 54 sorties pour des repérages.

148 emplois associatifs dans le domaine de la culture, dont 67 transférés en sectoriel au 01/01/2014

DÉVELOPPEMENT DE VIDÉOGUIDE LIMOUSIN

L'outil numérique de valorisation du patrimoine Vidéoguide Limousin a vu le jour en 2013 (mise en place du site internet). Adapté aux smartphones, tablettes et ordinateurs, il propose des parcours de visite commentés grâce à des éléments multimédias (vidéos, audio, photos et textes). S'appuyant sur la pédagogie par l'image et le son, il permet de répondre aux attentes actuelles du public en matière de nouvelles technologies dans le domaine du tourisme. Les connaissances sur l'histoire et le patrimoine, réunies notamment grâce à l'action de la Région en matière d'Inventaire, sont ainsi rendues accessibles et compréhensibles pour le grand public. Les premiers parcours réalisés entre 2012 et 2013 concernent le centre ville d'Aubusson. De nouveaux contacts noués avec des partenaires locaux ont permis de préparer pour 2014 la sortie de trois nouveaux parcours : Limoges (quartier de la Boucherie), Beaulieu-sur-Dordogne et la Vallée des Peintres. La réflexion sur les fonctionnalités de l'outil a fait apparaître la nécessité de doubler le site internet d'une application mobile qui permettra une utilisation hors connexion. Elle verra le jour au printemps 2014.

CONVENTIONS D'OBJECTIFS AVEC LES LIGUES ET LES COMITÉS RÉGIONAUX DU MOUVEMENT SPORTIF

L'année 2013 a été celle de la signature de conventions d'objectifs avec les ligues et les comités régionaux du mouvement sportif. Ainsi, la Région Limousin participe au projet de développement visant à structurer et professionnaliser le fonctionnement et les activités d'une ligue en adéquation avec la politique régionale en faveur du sport. Ainsi, 35 conventions d'objectifs ont été signées, soit 10 de plus par rapport à la période précédente, comme le rugby, le sport adapté, le sport universitaire… Cette démarche concerne des sports collectifs ou individuels, en salle ou de nature, pratiques répandues ou non. La mise en œuvre de chaque projet de développement se traduit par une convention financière annuelle pour soutenir un programme d'actions en faveur de la diversification des pratiques et des pratiquants (lycéens, seniors, handisport, sport santé…), la mise en œuvre de formations et l'acquisition de matériels. La Région Limousin a mobilisé en 2013 un budget de 550 000 €.

DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

Les sports de nature participent au développement des activités de loisirs pour les Limousins et les touristes. Des territoires se sont structurés, notamment en Corrèze autour du label « Station Sport Nature ». Aussi, la Région Limousin souhaite accompagner l'engouement suscité pour les sports de nature par une Charte de développement commune et partagée avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif, des collectivités, des territoires, du tourisme… Ce partenariat est déterminant pour que cette future charte constitue un véritable outil au service des sports de nature et du développement des territoires. Pour ce faire, la Région a organisé le 17 septembre 2013 les 1ères Rencontres « Sports de nature et Territoires » regroupant plus de 170 participants. Il s'en est suivi l'organisation d'ateliers pour identifier les enjeux à partir des démarches représentatives du Limousin.

CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement du service : **2,4 millions d'€**
- **35** conventions d'objectifs signées avec des ligues et comités régionaux sportifs
- **80** manifestations sportives accompagnées dont une soixantaine dans les sports de nature, pour un montant total de **300 000 €.**
- Investissement : **5,79 millions d'€** engagés pour **11** projets, dont **3** piscines à Brive, Evaux-les-Bains et La Souterraine et le vélodrome de Bonnac-la-Côte

Politique jeunesse

La Région Limousin accorde une place importante à la pratique sportive des jeunes, composante essentielle de leur évolution avec ses valeurs éducatives, sa contribution à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie collective.
Ainsi, elle attribue chaque année des aides individuelles à de jeunes sportifs limousins inscrits sur les listes « espoirs » ou « haut niveau » du ministère en charge des sports. Elle privilégie le soutien aux lycéens et étudiants « espoir » et aux sportifs inscrits dans des pôles « France » hors du Limousin, pour leur permettre de concilier leur entraînement sportif et leurs études dans les meilleures conditions possibles.
En 2013, 45 jeunes ont ainsi bénéficié d'une aide pour un montant total de 24 500 €, dans des disciplines variées, en sports collectifs ou individuels.

Fonds européens

Développement de la pratique de la natation pour tous

La Région Limousin a fait de l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des Limousins sa priorité en matière d'investissement sportif dans le cadre des programmes européens 2007-2013. Au cours de cette période, le Limousin s'est ainsi doté de 5 nouveaux centres aquarécréatifs à Aubusson, Égletons, La Souterraine, Limoges et Saint-Léonard, en complément de ceux rénovés précédemment (Bort-les-Orgues, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche, Tulle). Le montant des crédits européens mobilisés s'élève à près 6 000 000 € correspondant à 8 % du coût de ces 5 équipements.

QUELLES STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION POUR DEMAIN ?

UNE NOTATION EXTRA FINANCIÈRE

Afin de diversifier et optimiser ses sources de financements, la Région a souhaité l'obtention d'une notation extra-financière. Cette notation donnera la possibilité à la collectivité d'attirer des investisseurs qui prennent en compte dans leur choix de placements des critères dits « extras-financiers » c'est-à-dire environnementaux, sociaux, de gouvernance.

Cette notation permettra donc à la collectivité, à la fois de mettre en valeur les engagements pris en matière de développement durable, de diversifier ses prêteurs et d'accéder au compartiment « éthique » du marché obligataire.

La mission se déroulera en différentes phases : la co-construction du référentiel, l'évaluation et l'élaboration d'un outil de pilotage pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration en continu.

LES PROCÉDURES DE DÉMATÉRIALISATION

La Région a décidé de faire appel à un bureau d'étude afin de l'accompagner dans le développement de la dématérialisation de ses procédures.

L'objectif est de :

- Passer une étape dans le développement de l'e-administration et gagner en efficience dans le travail administratif en pensant la dématérialisation sur l'ensemble des processus,
- Améliorer la visibilité de l'action régionale,
- Mettre les usagers au cœur de la démarche et se donner les moyens pour réussir l'appropriation des nouvelles procédures,
- Identifier et répondre aux nouveaux besoins des services métiers.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE ET BILAN CARBONE

Préoccupée par les enjeux du climat, de l'air et de l'énergie depuis plusieurs années, le Limousin avait devancé les mesures des lois Grenelle. Le diagnostic du plan climat régional, élaboré en 2008 par la Région avait déjà illustré la volonté des élus régionaux de s'investir sur ces champs et de développer une politique volontariste pour répondre aux défis énergétiques et climatiques.

Dans ce contexte de lutte contre le changement climatique et de maîtrise des consommations énergétiques, comptabiliser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est devenu une priorité stratégique, les réduire relève d'un intérêt général.

La Région Limousin s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une stratégie de mise en œuvre qui vise à faire « un Limousin exemplaire dans la réduction des émissions de GES et en matière d'adaptation au changement climatique » au travers des défis de son SRADDT et de sa mise en action avec l'agenda 21.

Dans le cadre de la loi Grenelle II, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un bilan des gaz à effet de serre émis par leur patrimoine et par leurs compétences, ainsi qu'un Plan Climat-Énergie Régional.

À partir de l'état des lieux, des orientations stratégiques et prospectives du SRCAE validé au printemps 2013, l'institution régionale peut désormais travailler à la définition d'un plan d'actions devant contribuer à l'atteinte des objectifs du scénario cible en matière de climat, d'air et d'énergie en Limousin.

L'analyse des résultats obtenus du bilan de GES permettra d'identifier les sources de consommations énergétiques et d'établir un plan d'action afin de les améliorer.

LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans un processus itératif, qui se nourrit des démarches nationales ou régionales, que les services de la Région ont entamé un travail sur les indicateurs de développement durable.

Les indicateurs ont pour but de fournir des repères sur les enjeux de territoire ; instruments de mesures et de pilotage destinés à comprendre une réalité et éclairer des choix.

Une première liste a été élaborée à la fin de l'élaboration du SRADDT, et a été reprise dans le rapport de développement durable. Aujourd'hui une nouvelle démarche est amorcée afin de construire de nouveaux indicateurs, mobilisables dans la durée, au plus près des cibles de nos politiques.

L'objectif à atteindre vise la mise en place d'une batterie d'indicateurs pouvant servir à l'ensemble de la Région et contribuant à la cohérence des politiques régionales.

Conseil Régional du Limousin

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tél : 05 55 45 19 00
www.region-limousin.fr

Maison de la Région en Creuse

6 boulevard Carnot
23000 Guéret
Tél. : 05 55 80 32 80

Maison de la Région en Corrèze

3 place Carnot
19000 Tulle
Tél. : 05 55 29 00 29

Photos Région Limousin sauf mention contraire

Conception : L-Λgence.net | 06/14